

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TÉLÉPHONE

RÉDACTION: Main 7461
Main 7460

M. FIELDING AU "DAILY TELEGRAPH"

Une évolution intéressante. — L'incident McGibbon-Graham

La chose est officielle: M. Fielding, ancien ministre des Finances du cabinet Laurier, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, prendra le 1er décembre prochain la direction politique du *Daily Telegraph*. La nouvelle est importante à plus d'un titre. Elle marque d'abord le progrès d'une évolution nouvelle dans le journalisme canadien.

Il fut un temps où le journal n'était que la projection au dehors, pourrait-on dire, d'une personnalité. L'information courante comptait pour assez peu de chose et ce que l'on cherchait dans le journal, c'était l'opinion du directeur. Le *Canadien*, c'était Étienne Parent; le *Journal de Québec*, Joseph Cauchon; l'*Événement*, Hector Fabre; la *Patrie*, Honoré Beaugrand, ainsi de suite. Plus tard, l'information se développait, nous eûmes des journaux qui considéraient les articles de fond comme chose fort secondaire, au point qu'un propriétaire de journal très connu disait un jour: "Nous conservons notre page de rédaction parce que c'est l'habitude, mais c'est tout."

On comprend que dans ces conditions les propriétaires de journaux se soient beaucoup moins souciés d'avoir comme chefs de leur rédaction des hommes de très haute valeur. Cette évolution de la presse d'information avait pour corollaire, dans le domaine de la presse de parti, une transformation analogue. Les directeurs de journaux politiques étaient autrefois des hommes fort connus, qui siégeaient à la table du conseil et qui exerçaient une influence sérieuse sur la direction de leur parti. Depuis quelques années, la tendance a été de confier la direction de ces journaux à des hommes qui n'ont aucune situation politique personnelle.

L'entrée en scène de M. Fielding souligne le mouvement qui s'affirme partout en faveur du journalisme personnel. On est fatigué d'avoir affaire à des feuilles anonymes, derrière lesquelles ne s'affirme aucune personnalité tranchée. Le lecteur tient à savoir qui lui parle, et c'est juste. Ceci explique que des journaux comme le *Daily Mail* et le *Herald*, sans renoncer complètement à l'anonymat traditionnel de la presse anglaise, fassent signer la plupart de leurs correspondances, de leurs articles de littérature, de sociologie, etc. Ceci explique surtout que le *Daily Telegraph* ait rappelé dans le service actif M. Fielding.

Cette évolution aura de nombreuses conséquences, et de plus d'une sorte.

Il est évident d'abord qu'on attachera autrement d'importance aux déclarations du *Telegraph* — qu'elles soient ou non signées de M. Fielding — quand on saura que le journal a pour directeur et inspirateur l'ancien collègue de M. Laurier. La situation, du reste, pourra devenir parfois embarrassante pour le parti libéral. M. Laurier, chef de parti, peut attendre que le gouvernement ait mis toutes ses cartes sur la table pour ouvrir son jeu. Seules, les nécessités parlementaires le contraignent de prendre position. Il en sera tout autrement de M. Fielding, directeur de journal. Dès qu'une question sera jetée dans le public, il sera tenu de la juger ou de la faire juger, et l'on ne pourra empêcher que le lecteur voie dans son opinion l'annonce et le prélude de la prochaine politique de l'opposition.

Mais cela, c'est une question qui intéresse d'abord et surtout son parti, comme le conflit qui ne manquera pas de s'élever entre M. Fielding, représentant de la vieille tradition libérale-échangiste, et les groupes libéraux qui ne veulent point en entendre parler.

Du point de vue professionnel, nous ne pouvons que nous réjouir de la rentrée en scène de l'ancien ministre des Finances. C'est un journaliste de carrière qui a acquis dans le maniement des affaires, à Halifax et à Ottawa, de même que dans ses nombreux voyages en Angleterre, une fructueuse expérience. Sa présence dans le journalisme actif ne saurait que relever le niveau général de la profession.

Reste une question qui suscitera certainement d'ici quelques jours d'intéressants débats.

On se rappelle que le *Daily Telegraph* publiait la semaine dernière, dans la plupart des journaux, un placard annonçant une révélation startling (étonnante) "du point de vue journalistique, politique et national". Cela, de toute évidence, était destiné à préparer la rentrée de M. Fielding. En tenant compte de l'exagération naturelle aux réclames on pouvait en effet compter comme étonnante, "au triple point de vue professionnel, politique et national" le retour au journalisme actif de M. Fielding.

Malheureusement, sur ces entrefaites intervint la poursuite de *Herald* contre le *Star* et la déclaration de M. McGibbon que sir Hugh Graham lui avait proposé de fusionner le *Herald* et le *Witness* "pour en faire un puissant organe libéral sous la direction de M. Fielding." Cela était fort ennuyeux pour le *Telegraph* et M. Fielding, et samedi, au lieu d'annoncer la rentrée de l'ancien ministre, le *Telegraph* se contentait de lancer une histoire de correspondances extraordinaires dont il pourrait bénéficier dans des circonstances plus ou moins éloignées. Lundi, M. Fielding déclarait au *Herald* que, si l'on s'était servi de son nom dans des négociations quelconques, c'était hors sa connaissance et sans son aveu; et le lendemain, le *Telegraph*, annonçant la rentrée de M. Fielding, publiait une déclaration de celui-ci, dont une phrase est particulièrement significative. "Je prendrai cette position (de président de la compagnie du *Telegraph*) avec l'approbation particulière de sir Wilfrid Laurier et des libéraux importants, écrit M. Fielding, et dans des conditions qui assurent la maîtrise du journal par les libéraux et la publication du *Daily Telegraph* comme journal libéral indépendant..."

Cela ne manquera pas d'ajouter à la curiosité de tous ceux qui désirent savoir ce qui s'est réellement passé entre MM. McGibbon et Graham — et depuis.

Omer HEROUX.

Les chemins de fer américains

Les chemins de fer américains demandent actuellement à la commission fédérale le pouvoir d'augmenter leur tarif de transport. L'instance fera sans doute le sujet d'une enquête minutieuse qui mettra le public plus au courant des détails de leur administration.

Pour le moment la situation paraît assez difficile. Les compagnies se plaignent depuis quelques années de l'augmentation des frais d'administration qui réduit au minimum les bénéfices nets et si leur comptabilité n'est pas majorée, elles ont, jusqu'à un certain point, raison.

Le budget d'août de 146 compagnies s'est soldé par un gain de trois millions dans les recettes brutes et une diminution de 9 millions dans les recettes nettes. La différence représente l'augmentation des frais d'administration. Il y a parmi ces chemins de fer des compagnies plus prospères les unes que les autres, de sorte que l'on peut conclure que la perte est plus considérable dans certains cas. Et cette diminution est assez constante depuis deux à trois ans.

Aussi les compagnies américaines de chemin de fer éprouvent-elles, en général, assez de difficultés à trouver de l'argent pour l'amélioration ou l'extension de leur réseau. Elles gagnent encore assez pour payer des dividendes raisonnables sur le capital investi, mais la marge disponible pour l'imprévu est si

restreinte que le public craint pour l'avenir. Il ne voit pas bien comment le placement qu'on lui demande de temps à autre pour le développement des voies ferrées pourra continuer de lui rapporter profit avec un budget si obéré par les frais d'administration. A cette crainte s'ajoute pour un certain nombre la perspective d'une crise qui affecterait davantage encore la situation. Si les bénéfices nets des compagnies diminuent en ce temps d'activité intense, se dit-on, qu'arrivera-t-il dans le cas d'une réaction industrielle?

Naturellement, tout le monde n'admet pas l'exactitude de ces chiffres. L'on prétend que les compagnies se font un budget d'occasion pour préparer leur cause devant la commission des chemins de fer. Cela est possible bien que la loi concernant les rapports des compagnies soit très sévère et ne leur laisse pas grand moyen de tromper le gouvernement. Quoiqu'il en soit les compagnies ne pourront obtenir ce qu'elles demandent à la commission qu'en permettant à celle-ci de scruter profondément leur budget. Et l'on verra alors si la situation est aussi sérieuse qu'elle le paraît.

Jean DUMONT.

Un fonctionnaire de la ligne Alcan est à son huit-centième voyage transatlantique, rapporte la chronique maritime d'un journal du matin.

Il ne doit pas trouver cela neuf. À moins d'avoir une capacité d'émotion comparable à celle de M. D. O. L'Espérance.

BILLET DU SOIR.

DÉDICACE

Mlle Blanche Lamontagne vient de publier ses *Visions gaspésiennes*. Nous ne saurions aujourd'hui offrir à nos lecteurs de meilleur billet du soir que la gracieuse dédicace que notre jeune compatriote met en tête de son volume.

A toutes mes sœurs canadiennes, Les grands cœurs et les fins cheveux.

Aux femmes de chez nous, je veux Offrir ces humbles cantilènes.

Avec le parfum de nos plaines, Qu'elles portent mes tendres vœux: A toutes mes sœurs canadiennes, Les grands cœurs et les fins cheveux!

Aux jeunes mères, les gardiennes De nos foyers religieux, Aux mères qui ferment les yeux, Aux filles, épouses prochaines:

A toutes mes sœurs canadiennes, Les grands cœurs et les fins cheveux!

Blanche LAMONTAGNE.

La France et l'Espagne

Dans un article consacré à la visite de M. Poincaré à Madrid, la *Correspondencia Militar* examinait récemment les avantages réciproques que la France et l'Espagne trouveraient à resserrer leur entente actuelle et à conclure une alliance offensive et défensive.

"En cas de guerre européenne, dit-elle, la France aurait besoin d'une aide militaire sur son territoire, soit en Afrique; la liberté de passage sur notre territoire lui conviendrait et lui serait indispensable pour assurer sa frontière pyrénéenne contre toute invasion; il lui faudrait aussi le concours de notre flotte dans la Méditerranée pour conserver sa suprématie en face des armements croissants de l'Italie et de l'Autriche; enfin, des bases navales aux Baléares, à Carthagène, et le détroit de Gibraltar lui seraient assurés."

"En échange, nous avons besoin d'un bon régime commercial avec la France, d'une avantageuse conversion de notre dette extérieure et de l'argent nécessaire pour mettre notre sol en valeur et nous outiller pour la lutte économique contre les autres nations; or, tout cela la France peut nous le donner si elle veut."

Il semble que rien ne s'oppose aujourd'hui à une collaboration plus intime des deux pays dans le domaine de la politique internationale. Depuis longtemps, le roi Alphonse poursuivait l'idée de faire entrer l'Espagne dans le rayonnement d'influence de la Triple Entente. Six mois avant sa dernière visite à Paris, il avait entamé sur ce sujet la conversation avec le ministre des affaires étrangères français, estimant que l'isolement sans splendeur de l'Espagne se tenait depuis de longues années assez dur.

D'ailleurs, la nature elle-même paraît avoir dicté les relations qui doivent exister entre les deux grands nations limitrophes. L'histoire ne peut séparer les noms, pas plus qu'elle ne peut oublier leurs accords successifs et l'influence perpétuelle qu'elles ont eue l'une sur l'autre.

Aujourd'hui, les deux pays sont engagés dans une œuvre de longue haleine au Maroc: œuvre délicate et difficile, qui ouvrira peu à peu à la civilisation cette belle contrée de l'Afrique du Nord. La tâche entreprise par les deux pays progressera d'autant plus sûrement et plus rapidement que leur collaboration sera plus intime. Intérêts, sentiments sont ici d'accord, comme le faisait remarquer M. Stéphen Pichon dans une occasion récente. Et le ministre des affaires étrangères dans le ministère Barthou ajoutait: "Ce n'est que quand la France et l'Espagne ont méconnu cette vérité historique que des nuages ont passé entre elles, pour le plus grand dommage de l'une et de l'autre; aujourd'hui peuples et gouvernements en sont trop instruits pour l'oublier jamais."

L'Europe entière attendait des résultats considérables du voyage de M. Poincaré en Espagne. Maintenant que le président de la République Française est rentré à Paris, les opinions sont partagées sur la valeur réelle des fruits de cette importante démarche diplomatique. Il est vrai que les commentaires de la presse française s'appuient sur les déclarations échangées en Espagne et jugées peu significatives. La diplomatie garde encore le secret sur la nature des négociations en cours. Un avenir prochain ne peut manquer d'en révéler le caractère et la portée réelle.

Uldéric TREMBLAY.

Un homme d'affaires montréalais, de retour d'Angleterre, M. Huntly Drummond, dit que l'Angleterre est des plus prospères, et qu'elle dépense de beaucoup, en activité, en richesse et en puissance financière, tout ce qui existe en Amérique.

Alors, l'Angleterre doit avoir besoin de nos pauvres 35 millions?

LES RUMEURS POLITIQUES

La retraite de M. Laurier. — Le départ de MM. Nantel et Coderre. — M. Rodolphe Lemieux bouc émissaire

On répétait hier que MM. Coderre et Nantel sortiraient bientôt du cabinet et que M. Laurier offrirait publiquement, samedi, à la réunion de Joliette, sa démission de chef du parti libéral. Les deux nouvelles sont naturellement contredites ce matin: la seconde, d'une façon absolue, la première avec des atténuations.

Que MM. Nantel et Coderre doivent assez tôt quitter l'arène politique, nous avons été des premiers à l'annoncer, et il suffit de noter, par exemple, avec quelle insistance la *Patrie* conseillait à M. Borden de renforcer son cabinet, au lendemain de Châteauguay, pour deviner que ce départ est ardemment souhaité par bon nombre de ministériels. En effet, la seule chose qui semble discutable, c'est la date de la retraite des deux ministres: avant ou après la session. Quant aux successeurs, l'un d'entre eux au moins, M. Maréchal, paraît définitivement désigné. On a parlé de M. T.-C. Casgrain, mais cela ne semble pas encore absolument sûr.

Quant au projet de démission sensationnelle prêtée par la *Patrie* à M. Laurier, il appartient, de toute évidence, au domaine de la pure fantaisie. Que M. Laurier, grand artiste, trouve le moyen de se faire donner un témoignage public de sympathie par les électeurs de Joliette, c'est fort possible; mais de là à leur remettre sa démission il y a de la marge. Ce n'est pas des électeurs de Joliette qu'il tient son mandat de chef et ce n'est pas à eux

qu'il voudra sûrement le remettre. Ce qui est vrai par contre, c'est que la défaite de Châteauguay a fait envisager à un certain nombre de libéraux la possibilité de la retraite du vieux chef. Les politiciens sont, foncièrement égoïstes et les chefs, si adules qu'ils aient pu être, ne les intéressent souvent que dans la mesure où ils peuvent en espérer la victoire. Or, on commence à dire, dans les rangs libéraux, que le grand chef a bien des qualités, mais qu'il a fait son temps et qu'il est trop vieux pour conduire une fois de plus au pouvoir son parti.

Ceux qui raisonnent ainsi estiment cependant que tous les anciens ministres devraient se retirer en même temps que le chef et permettre aux jeunes d'adopter une politique et des tactiques nouvelles. En certains milieux, on en veut particulièrement à M. Rodolphe Lemieux qu'on tient personnellement responsable de la défaite de Châteauguay. On prétend que c'est lui qui a suscité la candidature de M. Fisher et on est en train d'en faire une sorte de bouc émissaire.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Naturellement, ces murmures sont encore confinés aux petits cercles et l'on n'ose pas trop élever la voix contre l'ancien premier ministre, mais les mécontentements et les calculs grandissent.

L'embarras pour les mécontents, ce serait de remplacer le chef. M. Laurier dépasse encore de toute la tête ses lieutenants, et aucun d'eux ne tranche tellement sur les autres que ceux-ci se croient obligés de lui céder le pas.

Les enquêtes du DEVOIR

L'IMMIGRATION CANADIENNE

II Les différentes classes d'immigration

Nul immigrant ne peut, en règle générale, — à laquelle il y a certes bien des exceptions, — être admis au Canada, s'il n'est en bonne santé, de bonnes moeurs, capable de gagner sa vie de manière honnête, et libre de toute tare, physique, mentale ou morale. Du premier mars au trente-un octobre, il doit avoir au surplus, outre son billet de passage à destination finale, une somme réelle de \$25; de novembre à mars, elle est de \$50. Tout Asiatique doit avoir au moins \$200 en sa possession, à moins qu'il ne soit Chinois. Dans ce cas-ci, l'immigrant doit payer un droit d'entrée de \$500.

Mais ces règles, adoptées par le ministère de l'Intérieur, sous la direction duquel se pratique l'immigration, ne doivent pas faire oublier qu'il en existe d'autres, et de plus vieilles, quant à la sélection des immigrants. Et c'est pourquoi il importe, dès le début de cette étude, de classer ceux-ci en trois catégories, les *désirables*, les *tolérables* et les *indésirables*.

L'IMMIGRANT DÉSIRABLE

Il n'est pas nécessaire que l'immigrant désirable soit instruit. Tel Galicien qui arrive ici, par exemple, avec un ballot de pauvres vêtements, accompagné de sa femme, humble et calme, dans tout le brouhaha dont s'accompagne le débarquement au port de Québec, et d'enfants propres, au visage intelligent, et maintes fois d'une pureté de lignes remarquable, ne sait peut-être guère écrire. Mais, une fois établi dans une des nouvelles provinces de l'Ouest, sur un *homestead* qu'il cultive à la sueur de son front, les premières années, — le Galicien est d'origine et de moeurs rurales, — il devient l'un des meilleurs et des plus utiles citoyens de la communauté qu'il adopte. C'est ce que constatent tous ceux qui l'ont connu dans l'Ouest et qui l'ont étudié de près.

Ce qu'il faut d'abord, pour que l'immigrant soit désirable, c'est qu'il soit sain de corps et d'esprit, de bonnes moeurs, honnête, intelligent, d'une race qui aime la terre. Le Canada, surtout dans ses nouvelles provinces, est un pays essentiellement agricole. C'est d'une population rurale qu'il a besoin, pour développer les immenses superficies de terrain propre à la culture, encore vierges de la charrue. Les ouvriers experts, les hommes de métier aussi, pourvu qu'ils aient par ailleurs les qualités de l'immigrant désirable, entrent dans cette classe. Mais c'est, — et l'on ne saurait trop insister sur ce point, — l'immigrant agricole qu'il faut au Canada, celui qui fait produire la terre, pour nourrir ceux qui vivent dans les villes, et mangent sans rien produire de ce qui est nécessaire aux besoins essentiels de la vie.

L'immigrant désirable, c'est encore l'homme originaire de régions européennes des moeurs, les coutumes, le genre de vie, les habitudes et la législation sont, à des degrés plus ou moins rapprochés, assez semblables aux nôtres, et où les conditions géographiques et climatiques ressemblent à celles du Canada. Tous ceux qui s'occupent d'immigration, en Amérique, disent que, plus l'immigration vient du sud de l'Europe et moins elle est désirable. Les peuples du nord et du centre sont, en these générale, des réservoirs de bons immigrants. Mais, comme la rupture soudaine des pans d'un réservoir cause une inondation désastreuse, si précieux que soit le liquide dont il est plein, ainsi, lorsque l'immigration de gens désirables dépasse un certain chiffre, et rend impossible l'assimilation, par la masse, des nouveaux-venus, cesse-t-elle d'être utile. Le désirable en soi devient *indésirable* par accident.

Les observateurs américains et canadiens, les économistes de tous rangs qui s'intéressent à la question de l'immigration au Canada comme aux États-Unis classent parmi cette première catégorie: l'Ecossois robuste, venu des hautes-terres de son pays, où, à force de travail et d'économie, il est parvenu à se faire quelques épargnes, grâce à la possession d'une terre pourtant peu riche, où des troupeaux paissent parmi les bruyères; l'Irlandais qui, en dépit des tracasseries de son *landlord*, vit de la culture d'un champ de pommes de terre ou tisse la toile de lin qui rend l'Irlande fameuse; le paysan de rares régions d'Angleterre et du pays de Galles; le paysan de certaines provinces de France, — dont, malheureusement, l'on n'encourage pas assez l'immigration, ainsi que celle de l'agriculteur belge, comme l'a démontré M. Asselin, dans son rapport publié l'an dernier; — l'immigrant des campagnes allemandes, si méthodique dans ses travaux agricoles, et dont l'Ouest canadien renferme de fort belles colonies; — telle, celle du district de Humboldt; — celui qui vient ici de la Galicie, vêtu de pelisses étranges, — dont la fourrure est retournée vers l'intérieur, — et qui s'adonne presque toujours aux travaux de la terre; le Danois, le Suédois, le Norvégien, le Finlandais, le Lithuanien, tous originaires du littoral de la Baltique ou du nord de l'Europe, races fortes, propres et aptes à la besogne, races d'ordre et d'économie, qui savent mettre en valeur le moindre champ, et vivre contentes du labeur agricole.

D'autres nationalités aussi fournissent au Canada des immigrants désirables. Mais celles que nous avons énumérées sont les plus susceptibles de s'acclimater au Canada et de lui fournir le plus de citoyens utiles. Et, dans le défilé des immigrants, à l'arrivée, sur les quais de Québec, c'est le paysan que l'observateur remarque avec le plus de plaisir.

L'IMMIGRANT TOLÉRABLE

L'on peut dire que la masse de l'immigration actuelle se compose d'immigrants tolérables. Tel immigrant, désirable s'il se dirigeait vers la campagne et les travaux de la terre, n'est que tolérable, s'il va augmenter le nombre des commis, des manoeuvres, des ouvriers, des journaliers, dans les villes. Est aussi tolérable, l'immigrant originaire de pays peu semblables au Canada, qui ne sait pas l'agriculture, ne veut pas s'y livrer, exerce un métier quelconque, qui le fait vivre, mais sans grande utilité pour la communauté. Il est assez difficile de faire, à de certains points de vue, le partage entre l'immigrant désirable et l'immigrant tolérable. Ainsi, l'Italien du nord, s'il est paysan, peut assurément être inscrit dans la première catégorie. Il passe dans la seconde, s'il n'est qu'artisan. Cette classification est relative, dans certains cas. Dans d'autres, elle est excellente. Ainsi, la masse des immigrants d'origine anglaise, qui vient des villes et exerce certains métiers, peut être tolérable, elle ne saurait être, à cause de son ignorance, de ses préjugés, de sa prétention, de son dédain de la terre, et de sa morgue à l'endroit des autres citoyens du Canada, de l'immigration désirable. Autrichiens, Roumains, Bulgares, Russes, Grecs, voilà autant de nationalités qui, toutes proportions gardées, fournissent, pour la plupart, des immigrants tolérables, grand nombre d'immigrants indésirables, peu d'immigrants désirables.

Cette classe des tolérables, c'est le milieu, la moyenne. Le Canada ne l'aurait pas qu'il ne s'en porterait pas plus mal, à tout prendre. Il l'a et s'en trouve assez bien, à condition qu'elle ne se multiplie pas trop. Or, c'est là qu'est le danger: à de certaines périodes de l'année, cette classe fournit le plus de nouveaux-venus au Canada. Il faudrait en quelque sorte la limiter; mais comment, et jusqu'à quel point, c'est ce sur quoi les sociologues, s'ils s'entendent en théorie, ne réussissent jamais à s'entendre en pratique. Et, comme nos gouvernements ne sont pas des sociologues et ignorent même, pour la plupart, l'existence de la sociologie, il est certain que le pays recevra dans le futur, comme il l'a fait dans le passé, des centaines de milliers de tolérables. Et c'est ce qui complique la situation.

L'IMMIGRANT INDÉSIRABLE

Le mot est français, ou plutôt, français, depuis la fameuse affaire d'Albadie d'Arrast. L'*indésirable*, c'est, en these générale, celui qui fuit la justice européenne, celui auquel un magistrat imbécile a donné le choix entre la prison et le Canada, le faiblard d'esprit, le détraqué, l'idiot, l'homme atteint d'une maladie contagieuse ou repoussante, celui qui a mauvaise santé, ou mauvaises moeurs, l'oisif, le paresseux, le flâneur, l'immigrant incapable de gagner sa vie par des moyens légitimes. C'est aussi celui qui ne vient ici que pour gagner un peu d'argent, à des besognes de hasard; c'est enfin celui que la nation ne pourra jamais assimiler, à cause de ses origines, de ses moeurs, de sa civilisation différente de la nôtre. Le Calabrais, le Sicilien, grand nombre de classes de

(SUITE A LA 2ème PAGE)

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Juifs, tous les immigrants recrutés par la Church Army, la Salvation Army et autres institutions analogues, sur les quais, dans les bouges et les gin-palaces d'Angleterre, les noirs, les Chinois et la plupart des Asiatiques constituent cette catégorie toujours trop nombreuse, à tous les points de vue, qu'il faudrait impitoyablement rejeter, aux ports d'entrée du Canada, et que l'on admet sous cinquante prétextes, tantôt parce qu'elle a un permis du ministre de l'Intérieur, tantôt parce que les compagnies de chemins de fer veulent des manoeuvres, tantôt parce que des compagnies industrielles ont besoin de main-d'œuvre ou de journaliers qu'elles ne paient pas cher, et dont la disparition, au cours d'accidents de travail, ne leur cause pas de désagrément multiples. Car elles en tiennent, chaque année, au cours de grandes entreprises, des centaines et des centaines, — elles les appellent des *uops*, — mais elles les considèrent comme du vil bétail. Et ces gens, dans leur propre intérêt, seraient mieux, pour la plupart, dans leur propre pays, que dans une contrée avec laquelle ils n'ont rien de commun, où ils formeront toujours un élément instable, inassimilable, et de présence dangereuse à l'équilibre et à la santé de la nation.

Cette énumération des trois principaux types d'immigrants peut paraître fastidieuse : et nous ne jurons point qu'elle ne l'est pas. Mais il était nécessaire de la faire, avant de poursuivre l'étude de ce sujet. Car, à l'inspection médicale de l'immigrant, c'est cette classification qui guide souvent le médecin, tout comme, à l'examen civil, elle devrait aussi guider ceux des inspecteurs qui ont conscience de leurs véritables devoirs envers l'Etat et la nation.

Georges PELLETIER.

Faits - Montréal

LES AGENTS DE PUBLICITE

L'Association des Agents de Publicité de Montréal a tenu une réunion hier soir, sous la présidence de M. Théodore G. Morgan, nouvel élu à ce poste. La réunion a eu lieu dans les salles du "Travelers' Club" où un goûter fut servi.

Une résolution a été adoptée unanimement à l'effet d'approuver l'engagement de l'exécutif qui a choisi les pièces du dernier étage de l'édifice, l'édifice pour l'Association. On a aussi augmenté la prime annuelle des membres et la constitution sera amendée à cet effet.

Les salles du club consistent en une large pièce d'entrée, salle à manger, salle de billard, et tous les accessoires d'un club moderne et select.

LES APACHES

Les détectives Charrette et Beauchamp ont arrêté, hier après-midi, un nommé Léo Campeau, âgé de 31 ans, et domicilié rue Mazart, et S. Charrette, 24 ans, domicilié rue Châteaubriand, accusés d'avoir, samedi dernier volé Emile Guyon, 2753 rue Saint-Hubert, dans une ruelle, près de la voie du Pacifique, Mile-End, et de l'avoir assailli. Guyon avait été entraîné dans la ruelle et la dévalise de \$40.00, après quoi on lui tira deux balles de revolver qui l'atteignirent au bras droit. On le transporta à l'hôpital Victoria où on fit l'extraction des balles. Les deux accusés sont comparu ce matin.

LA TRAITE DES BLANCHES

Maud Sanschagrin, âgée de 17 ans, de Plattsburg, qui prétend avoir été amenée à Montréal par un jeune Syrien, de Plattsburg, dans un but immoral, a été introduite devant le juge F. B. Lamblin, dans une maison louée de la rue Cadieux. Elle sera renvoyée dans sa famille.

VISITE A UNEUSINE.

Les Marchands Détaillants visiteront officiellement la manufacture de la Canadian Consolidated Rubber, 950 Notre-Dame-Est, jeudi, le 16 courant, à 3 heures p.m.

DESCENTE DANS UN TRIPOT CHINOIS.

Malgré les efforts de l'Association de Réforme Chinoise, il y a encore à Montréal des tripots, où le jeu de fan-tan est en honneur. Ainsi, hier soir, l'inspecteur O'Keefe avec ses hommes, a fait une descente au No 34 rue Lagacheville Ouest, au cœur de Chinatown.

Wong Chong, dix-huit tenanciers furent arrêtés et subirent leur procès ce matin.

Wong Chong a donné un caution de \$100, et ses copains \$20 chacun comme garantie de comparution en cour devant le juge Lanctôt.

LE TELEPHONE-ETISES USAGES.

Joseph Lafontaine, sans demeure connue, a été trouvé coupable, hier après-midi, en Cour des Sessions, d'avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes.

L'ENQUETE FEDERALE SUR LE PENITENCIER DE KINGSTON

Un avocat de Toronto qui y séjourna déclara, à la commission, que le pécunier et les abus de toutes sortes existaient au pénitencier.

LES TEMOIGNAGES

Kingston, 15. — Thomas Gordon Russell, avocat de Toronto, qui a purgé une sentence au pénitencier de Portsmouth, a déclaré, dans sa déposition devant la commission nommée par le gouvernement pour faire une enquête sur les pénitenciers, que le pénitencier est infesté de maladies et que les forçats y commettent des crimes tout en travaillant.

Une accusation de faux témoignage a été faite contre l'assistant gardien, Daniel O'Leary, par le Dr Edwards, député de Frontenac, a été écartée quand la commission a refusé d'entendre sur ce sujet le témoignage de l'inspecteur Hughes, ancien comptable à la prison. Les accusations portaient sur des faits vieux de seize ans, quand la dernière enquête eut lieu, et la commission a décidé qu'il ne serait pas juste de s'occuper de ces choses, alors que plusieurs témoins sont morts et que le gouvernement a restreint l'enquête à une période de cinq ans, sauf pour les cas affectant le bien public.

La commission s'est occupée des accusations portées contre le Dr Phelan, chirurgien. On prétendait que peu de temps après sa nomination il fit des rapports contre un certain nombre de gardes, les déclarant impropres au service. Sur ces représentations, les hommes furent destitués. Les accusations étaient fausses, mais le Dr Phelan, qui se trouvait les meilleurs fonctionnaires de la prison, l'inspecteur Hughes accusa aussi le Dr Phelan d'avoir fait un rapport disant qu'un fonctionnaire était malade chez lui, quand ce fonctionnaire s'était sauvé aux Etats-Unis, afin de ne pas être arrêté pour manoeuvres électorales frauduleuses.

Tous ces fonctionnaires ont été assignés et rendront témoignage.

Dans son témoignage Russell a juré que le commerce du tabac se fait sur une grande échelle dans l'établissement et que les gardes sont les agents acheteurs.

Il affirme que, par ses amis de l'extérieur, un forçat donnera un dollar pour avoir du tabac. Le garde en gardera la moitié, et un intermédiaire, qui est un forçat gardera 15 sous pour sa part. Ainsi, le forçat aura pour une valeur de 35 sous sur son dollar.

Russell a juré que l'examen médical qu'on lui a fait subir n'a pas duré plus de 30 secondes, et qu'il prétend qu'il y avait dans la prison des hommes pourris de maladies, qui se servaient des ustensiles des autres forçats. Il accuse plusieurs gardes de négligence grossière de leurs devoirs, et même de faiblesse d'ignorer des offenses flagrantes qu'ils commettaient.

LE MAJOR HUGHES.

A la séance du matin, le Dr Edwards, M. P., qui a porté à la Chambre des Communes les accusations qui ont engagé le ministre de la Justice à ordonner l'enquête, a prononcé la limitation de l'enquête à une période de cinq ans. Il dit que le gouvernement veut en faire une simple farce, et il ne veut pas croire que ce soit réellement la son intention.

M. MacDonald a répondu que les pouvoirs de la commission sont tout à fait suffisants. Naturellement, elle désire faire une enquête sur l'état actuel des pénitenciers, non l'état de choses d'il y a dix ou vingt ans. S'il est nécessaire, dans certaines causes, de remonter plus loin pour élucider certains points, la commission le fera. Les accusations se rapportent à la direction actuelle du pénitencier. La commission prendra la question telle qu'elle se présente sans poser des règles inflexibles.

Le major Hughes, inspecteur des pénitenciers, a été le premier témoin entendu. Il a été employé au pénitencier de Kingston de 1893 au mois de

mars 1913. Il croit que le vêtement spécial des forçats aide à reprendre les détenus qui s'échappent. Il sert à garder les détenus pendant l'été. Au sujet du chirurgien du pénitencier, le témoin dit qu'il passe ordinairement une heure par jour à la prison, à moins de besoins spéciaux. Le chirurgien reçoit un traitement de \$2,500 par an.

En réponse à M. Downey, le témoin dit que les détenus privés de sommeil sont traités comme les autres prisonniers. La classification est presque absolument théorique. L'intention était de soumettre les détenus de bonne conduite à un traitement spécial, mais cela ne se fait pas.

Le major Hughes parle de la retraite de John Mills, Robert Patterson, Wm. Newman et Chester Wood, gardes, probablement pour des raisons politiques.

C'était peu de temps après le changement de gouvernement, en 1896. Le témoin croit que les hommes ont été mis à la retraite, sur un rapport du Dr Phelan, chirurgien, qu'ils étaient impropres au service. Il sait positivement que c'est le cas pour Patterson, parce qu'il a lu la lettre qui disait qu'il était "incapable de maîtriser un prisonnier réfractaire ou de poursuivre un prisonnier en fuite." C'était, physiquement, le meilleur homme de l'institution à l'époque de sa retraite. Il était un homme gros et puissant.

Il dit qu'il ne se souvient pas de la date de la retraite, mais qu'il gagnait une course à pied aux terrains de l'exposition.

Newman était un bon homme aussi. Mills était âgé de 34 ans à l'époque de sa retraite, et il n'avait jamais eu une mauvaise note. Au sujet de l'absence d'un témoin à un procès politique, M. Hughes parle du garde Saunders, à qui on permit de s'enfuir aux Etats-Unis avec un certificat de maladie signé par le Dr Phelan.

Le témoignage du major Hughes au sujet de l'assistant O'Leary, est une accusation générale de persécution persistante à l'égard des gardes, d'arbitraire, d'intolérance et de favoritisme. Un examen du tableau de service démontre que les meilleurs gardes ont été nommés constamment à quel que favoris. Il cite Gus Fegg, G. O. Aiken, Ross Davis, Poy Madden, R. A. Smith, Clark, Johnston, Bryant, Tweddie, Painter, McConaghey, Berry comme étant des nombreux officiers qui se sont plaints du favoritisme.

Le témoin dit que les plaintes étaient portées au gardien, la position du plaignant était par la suite rendue très désagréable.

Le major Hughes dit qu'il approuve la séparation des prisonniers, mais qu'elle n'a jamais été pratiquée. Feu Sir John Thompson avait commencé la construction d'une prison à Alexander pour les jeunes garçons d'Ontario et de Québec; malheureusement pour cette partie de la réforme pénitentiaire, le gouvernement fut défait et on n'en a plus entendu parler.

A l'heure actuelle, les jeunes garçons et les criminels endurcis dorment et travaillent ensemble.

On avait coutume de donner une torquette de tabac par semaine aux prisonniers qui avaient besoin, mais ceci a été abandonné sous le régime de sir Oliver Mowat. Les prisonniers se plaignaient de cette privation, mais sir Oliver était d'avis que le tabac était un luxe.

M. Hughes recommande l'établissement d'une école d'instruction pour les officiers avant leur entrée au pénitencier. Kingston serait un endroit central pour cela. Tous les officiers pénitentiaires du Dominion recevraient ainsi l'entraînement dont ils ont besoin, et cela permettrait d'éliminer les officiers sans éducation, qui sont parfois inférieurs aux détenus qu'ils sont chargés de conduire.

M. Downey pense que cette formation pourrait se donner dans chaque pénitencier, dans des conférences bi-mensuelles faites par le gardien.

La prohibition à Fraserville

Le juge Belleau maintient, dans un jugement, la légalité du règlement passé à cet effet.

(De notre correspondant.)

Fraserville, 14. — L'hon. Juge Belleau a rendu un jugement aujourd'hui dans la cause de Bernard, ancien hôtelier, vs. la Cité de Fraserville et al., mis en cause, "re" le règlement de la prohibition.

La Cour a renvoyé l'action avec dépens contre le demandeur maintenant la légalité du règlement.

La Cour avait surtout à décider quels sont ceux qui avaient droit de voter le règlement.

Elle a répondu sans hésiter que seuls les "électeurs municipaux", ceux qui avaient payé leurs taxes, avaient droit de voter.

La loi ne fait pas de distinction entre l'électeur municipal exerçant son droit de vote ordinaire et l'électeur municipal appelé à se prononcer sur un règlement de prohibition.

Mais la poursuite alléguait que le vote à Fraserville, ayant été donné après la liste électorale, était illégal parce que les statuts ne parlent pas de cette liste mais du rôle de cotisation que le secrétaire-trésorier doit avoir à la votation. Toutes les autres allégations n'étaient pas sérieuses, a dit le magistrat, mais il a ajouté que celle-ci présentait des difficultés à première vue.

Il établit ensuite que le législateur voulait évidemment que la question de prohibition fût décidée par les électeurs municipaux ayant payé leurs taxes. Mais le législateur a fait erreur au moyen de contrôler les qualités de l'électeur dans les cités et villes.

On doit se servir du rôle municipal dans les campagnes. Mais dans les cités et villes on doit avoir recours aux listes électorales municipales ordinaires, car, autrement l'application de la loi serait impossible, puisque, à Fraserville du moins, il n'y a pas à proprement parler de rôle de cotisation, mais plusieurs rôles, et que c'est la liste électorale — servant à l'élection du maire et des échevins — qui indique qui a payé ses taxes.

Il Croit Maintenant en "Fruit-a-tives"

PARCE QU'IL NE SOUFFRE PLUS DE MAUX DE TETE.

Taylorville, Ont.

Je fus victime d'affreux maux de tête pendant plus de deux ans. Des fois, ils étaient tellement violents que je ne pouvais travailler pendant plusieurs jours de suite. Je pris toute sorte de remèdes, les médecins me soignèrent, mais malgré tout, mes maux de tête persistaient.

Il y a quelques temps, l'on me conseilla d'essayer "Fruit-a-tives", ce que je fis, mais je dois l'avouer, avec très peu de confiance. Cependant après en avoir pris pendant trois jours, mes maux de tête étaient moins violents, et, en une semaine ils disparaissaient.

Après que j'eusse pris une boîte de ces tablettes, mes maux de tête étaient complètement guéris. J'avais toujours un peu d'appétit et un mauvais estomac. Maintenant j'ai très bon appétit et ma digestion est excellente.

A la suite des maux de tête constants, j'étais devenu maigre et faible, je guéris de tous ces affreux maux de tête, mais les forces me reviennent et je me sens un tout autre homme.

BERT CORNELL.

Prenez "Fruit-a-tives", 50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

L'assistance maternelle

SON BUT, SON UTILITE. — LA PROCHAINE CONFERENCE DU P. HAGE.

L'Assistance Maternelle, c'est le coup de cœur et de main donné, pendant dix jours au moins, aux femmes en détresse, lors de la naissance de leur enfant.

En parlant, c'est en appeler tout d'abord aux laïcs, à la généralité et à l'assistance de toutes les femmes qui peuvent grossir ses rangs. C'est ensuite leur au grand public. Aidez-leur! Aidez-leur! Car elles sont trop nombreuses parmi nous les abandonnées de leur mari, les victimes de l'ivrognerie, les malheureuses de toutes les situations, qui, dans leur vie, aux autres sans sécurité pour la leur, sans secours pour ceux à qui elles la donnent.

Fondée depuis deux ans par Mme Henri Hamilton, recommandée par Mgr l'Archevêque, l'Assistance Maternelle, dès qu'une naissance prochaine lui est signalée, envoie deux dames au domicile indiqué. Celles-ci s'enquerront des conditions de la maladie, lui donneront sa literie, la layette du bébé, les approvisionnements nécessaires. Un médecin est appelé et, s'il le faut, une garde-malade brevetée. Aussi longtemps que la mère est allitée et privée d'aide, ces dames s'occupent de l'hygiène, de la cuisine, des soins à donner aux petits, au ménage, et à la préparation du dîner de famille.

Qui ne voit ce que tout cela comporte de dévouement et de dépenses? O bon public! Ames des salons et ames des foyers, ames des familles et ames du clergé, aidez donc de tout votre pouvoir et de tout votre savoir les assistantes et les assistés. Et dans ce but, allons d'abord entendre, le 23 octobre prochain, la conférence que voudra bien donner à cette intention un Dominicain très apprécié et très sympathique, le Rev. Père Hage. Ce sera au Monastère National. Les billets 50 cts et 75 cts sont en vente chez M. Archambault, marchand de musique, rue Sainte-Catherine; à la librairie Granger & Frère, rue Notre-Dame, et à la pharmacie Brillion, coin des rues Saint-Denis et Mont-Royal.

L'aviateur Jewell est introuvable

Il s'est probablement noyé dans la mer

New-York, 15. — Après une journée de recherches infructueuses, pour retrouver Albert J. Jewell, qui disparut avant-hier, après s'être envolé en aéroplane, l'aviateur et son biplan n'avaient pas encore été retrouvés ce soir. Les dépêches reçues jusqu'ici rapportent que l'aviateur a été vu au-dessus de Long Island et sur les côtes du New-Jersey. On croit qu'il a disparu dans l'Atlantique. Jewell prenait part à une course d'aéroplanes et il s'était envolé hier matin, à Hempstead. Il se dirigea vers l'île Staten et devait faire le tour de l'île Manhattan. Ses amis déclarent qu'il avait peu d'expérience et qu'il se peut fort bien qu'il ait été enlevé par une machine qui serait tombée à la mer avec son infortuné pilote.

Nos étudiants à Chicoutimi

Les étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales feront leur voyage annuel à Chicoutimi. Le départ aura lieu jeudi soir, le 16, par un des bateaux de la compagnie Richelieu. Ils seront reçus à leur arrivée par M. Dubuc et les citoyens de Chicoutimi. Ils visiteront les usines de la pulperie de Chicoutimi ainsi que les approches du quai à Eau Profonde de Saint-Alphonse.

Les Etudiants de Laval

Les étudiants de l'Université Laval donneront une grande soirée de gala, jeudi soir, le 16 octobre, en l'honneur des étudiants de Québec.

Sous la direction de leur président-général, M. W. Lacroix et de leur dévoué secrétaire, M. J. Boulay, les différentes facultés de l'Association Générale des Etudiants de Laval — la Fédération Universitaire — feront bientôt un magnifique voyage chez nos compatriotes de Maine. Ils iront fraterniser avec les citoyens de Lewiston.

M. Scheller

M. Gustave Scheller artiste du théâtre National Français, a été transporté il y a quelques jours à l'hôpital Dupont. M. Scheller qui souffre d'un abcès, devra subir une opération.

La terre tremble à Panama

(Service de la Presse Associée)

Panama, 14. — Trente chocs sismiques ont été enregistrés au sismographe d'Amiens. D'après les rapports, plusieurs secousses se sont fait sentir samedi soir à Los Santos, et même jusqu'à la ville de Panama.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quel que soit le moment, Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

ON DEMANDE A ACHETER

Terre pour nivellement: On a besoin de 150 à 200 voyages de terre, au coin du Chemin Sainte-Catherine et avenue Bellingham. S'adresser à R. Gariépy, architecte, No 25 rue Saint-Jacques, Tel. Main 6513.

REPRESENTANTS DEMANDES

Nous payons de \$50.00 à \$100.00 et plus pour des intrigues et histoires pour cinématographes. Nous achetons toutes les productions de nos élèves et représentants. Quelques-uns se font jusqu'à \$500.00 par mois. Nous avons besoins de bons représentants. Ecrivez-nous immédiatement en français. The Moving Picture Association, 40 Abbott Avenue, Toronto, Ont.

EMPLOI DEMANDÉ

EMPLOI DEMANDÉ

Un professeur désirerait employer sa journée de congé (le jeudi) et tous les soirs de 4 heures p.m., soit comme comptable ou autre chose. Ecrire boîte No 55, "Le Devoir".

A VENDRE

Plusieurs maisons meublées pour louer des chambres, hôtels, salles à manger, magasins de cigares, de chaussures, de merceries, maisons meublées pour louer des chambres, vases, peintures, pharmacie, clos de bois, écuries de louage, etc. S'adresser à Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine Est, Bâtisse "La Patrie", établi depuis 23 ans. Tel. Est 4563.

A VENDRE

Propriété des plus centrales et commerciale, coin d'avenue, situé au nord-ouest des rues Amherst et Dorchester. Conditions faciles.

Autre propriété de report, 19 logements, coin commercial, près de l'église et des écoles, contre \$80.00 pour les plans pour la location, coin des rues Robin et Beaudry. S'adresser O. Champagne, 639 Notre-Dame Est. Phone: 3332 Est.

A VENDRE

Collection de la "Revue Franco-Américaine", au prix de \$10.50. S'adresser à l'abbé J. A. Roy, 999 rue Sherbrooke Ouest.

LOTS A VENDRE

Deux lots, rue de l'Épée, près Bernard, à vendre, à bonnes conditions. S'adresser à 2233 Hutchison. Phone St-Louis 330.

TERRAINS A VENDRE

Je sacrifierais mes intérêts sur un bloc de trois terrains de coin, bien situés, sur lesquels j'ai placé \$100.00, pourvu que je reçoive \$80.00 pour mes intérêts avant le 25 courant, vu que j'ai besoin immédiatement d'argent. On pourra s'arranger pour payer la balance du contrat en petits versements mensuels. S'adresser à B. P. 345, Ville.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Ravicov, successeur de Demers & Moreau, 17 50e Place d'Armes.

SERRURES

Spécialité de clefs et serrures. Nous faisons tous les genres de clefs à cylindre Yale, etc. Réparations en tout genres. Parapluies réparés et raccommodés, au No 132 rue Saint-Guillaume, près Sainte-Catherine (Nous allons à domicile).

MAISON D'EDUCATION

INTERNATIONAL College

Fondé en 1895

POSITIONS ASSUREES

Prospectus sur demande. Tel. Main 309

Angus Caza, Prince.

Oeuvre de la Crèche

Réunion générale des Dames Patronnes.

La réunion générale des Dames Patronnes de l'Oeuvre de la Crèche aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 3 heures p.m., au couvent de la Miséricorde.

Contrats accordés

Ottawa, 15. — Plusieurs contrats viennent d'être donnés par le cabinet en conseil. J. T. Snell a les travaux de changement au Bureau de Poste B de Montréal, au prix de \$5,387; un qui sera construit à Salmon River, N.B., pour \$9,989; John Burns a aussi le contrat, au prix de \$42,700, d'un quai à la Malbaie, Gaspé.

La loi de tempérance

Ottawa, 15. — Un ordre-en-council a été passé autorisant les procédures nécessaires pour fixer la date du vote sur la loi "Canada Temperance Act", dans les comtés de Welland, Huron et Peel.

Gédéon Ménard

20 SAINT-JACQUES. Main 4452.

Les trois derniers coins de rues dans le centre de Bordeaux, près nouvelle église, à vendre à 20c et 25c du pied; aussi autres lots et deux cottages, dans le même district, offerts à sacrifice.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Jacques. Tel. Bell, Main 2679.

Tel. Bell Main 1973. — Adresse télégraphique: Codes Western Un. Univ. Ed. "Vrab" Montréal

LEOPOLD BARRY L.L.B.

Avocat et Procureur

Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques

Chambre 44. — Montréal

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique: "Nakac, Montréal".

Tel. Main 1250-1251. Codes: Liebers.

West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B.

Avocat

64 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tel. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue D'Amoy, Hochelaga. Tel. Bell 1844.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats.

Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tel. Main 3555.

J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 111 180 ST-JACQUES

Tel. Bell Main 3966

Gable Wilcox

W. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L. — Lavery a son bureau du soir, 180 St-Jacques, Longueuil

Résidence: 180, Jeanne-Mance

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B.

AVOCAT

Tel. Main 213. Chambre 53.

97, rue Saint-Jacques.

Résidence: 180, Jeanne-Mance

GUY VANIER, B.A., L.L.B.

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques, Chambre 76.

Tel. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1899. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tel. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tel. Saint-Louis 3885. Arrêt à prêter. Règlement de succession.

G. A. NORMANDIN

NOTAIRE.

205 Saint-Jacques. Tel. Main 8161.

A. E. Grandbois, L.L.B.

Notaire

62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Tel. Bell Main 7675

RESIDENCE: 1204 rue Saint-Denis

Tel. Saint-Louis 4755

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES

R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tel. Main 1800. Montréal.

ASSURANCES

Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation.

Tel. Est 986, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

T. TOUPIN

Expert-comptable, agent d'assurances, 2196 rue Saint-Denis, Montréal. Tel. Saint-Louis 7684.

Dr M. LEMOYNE

207 SHERBOOKE EST

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tel. Est 4550.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tel. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

Dr H. LANTHIER

DENTISTE

835 St-Denis, angle Duluth. Tel. E. 1381

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTERS

De GASPE BEAUBIEN

Ingenieur-Consell, Chambre 23, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tel. Main 8240.

LA NOUVELLE ECOLE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal en fait la bénédiction hier soir.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir Lomer Gouin et plusieurs sommités médicales assistent à la cérémonie d'inauguration.

UN ETABLISSEMENT MODERNE

L'Ecole de Chirurgie Dentaire, dont l'inauguration avait lieu hier soir, est un des plus beaux établissements que Montréal possède. Il fait honneur à notre ville, il fait honneur au pays. On n'a rien mené pour faire de cette école la première du genre en Amérique. Ce n'est pas nous qui le disons. Nous ne faisons que répéter l'opinion de plusieurs étrangers distingués qui assistaient, comme invités, à la magnifique réception d'hier.

Grâce à l'amabilité du Dr Alfred Labelle, surintendant de l'institution, nous avons pu, quelques minutes avant l'arrivée de la foule, parcourir les salles principales. Elles étaient, comme on les a remarqué, une installation des plus parfaites. Tout ce que l'Art Dentaire compte de plus nouveau, nous l'avons vu. Nos étudiants en dentisterie vont pouvoir travailler avec plaisir. Ils ont à leur disposition un mobilier splendide. Chaises, dernier modèle, appareils de stérilisation des plus perfectionnés, lavabos à pédale pour l'eau chaude et l'eau froide, salle d'attente et d'opération, salle de douches pour les patients, salle de dissection, etc., etc., le tout admirablement éclairé, très bien ventilé. Le salon des directeurs est aménagé avec beaucoup de goût. Il en est de même de leurs bureaux.

Dès l'ouverture, hier soir, alors que la foule des invités circulait d'un appartement à l'autre, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, assisté de M. le chanoine G. Dauth, parcourut les nombreuses salles où classes de la maison, bénissant chacune et formant des vœux pour que le travail des professeurs et des trente étudiants qui fréquentent l'Ecole cette année soit fructueux.

Cette cérémonie imposante étant terminée, M. le Dr E. Dubé, président de l'Ecole, invita la foule à s'asseoir dans la spacieuse salle des conférences. Aux côtés du Dr Dubé prirent place Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province, Sa Grandeur Mgr Bruchési, Sir Lomer Gouin, premier ministre, M. le consul de France, et les professeurs de l'institution.

M. LE CHANOINE DAUTH

Le vice-recteur de l'Université Laval, à laquelle l'Ecole est affiliée, dit quelques mots de bienvenue aux nombreux invités qui se pressaient dans la salle. Il remercie tout spécialement Sir François Langelier, Sir Lomer Gouin et Mgr Bruchési, pour les services qu'ils rendent à la cause de l'éducation sous ses différentes formes et en particulier à l'Ecole de Chirurgie Dentaire. Il remercie le public de l'intérêt qu'il porte à l'Ecole.

DOCTEURS EN CHIRURGIE DENTAIRE

M. le Dr Dubé, dans une courte allocution, remercie, lui aussi, tous ceux qui ont si gracieusement répondu à l'invitation des directeurs et des professeurs de l'Ecole. Puis il annonce que ces directeurs ayant eu l'occasion d'apprécier les services rendus par la cause de la chirurgie dentaire par quelques-uns des anciens élèves de l'Ecole, leur accordera le titre de Docteur en Chirurgie Dentaire de l'Ecole Dentaire Laval de Montréal. La faculté rendant également hommage aux travaux et à la science de M. Kern, délégué de la Fédération des Ecoles Dentaires de France, lui accorde le même titre.

M. le Dr Dubé invite ensuite le Dr M. Kern à porter la parole.

ALLOCUTION DE M. KERN

Le délégué de la Fédération des Ecoles Dentaires de France dit tout le plaisir qu'il a éprouvé son voyage au Canada. Il remercie le président de l'Ecole Dentaire du plaisir qu'il lui a fait, ainsi que les directeurs, de l'honneur qu'ils lui font.

Il vante les succès obtenus rapidement par cette faculté en Canada, tout à l'éloge de ses directeurs et professeurs. Il prédit un avenir brillant pour l'Ecole de Chirurgie Dentaire, qui a déjà marché avec tant de célérité dans la voie du progrès.

DISCOURS DE L'HON. DR BACHAND

L'honorable M. Bachand, membre de la Commission d'hygiène dentaire de l'Etat du Vermont, dit toute sa joie de se trouver à Montréal, au milieu des siens.

Il remercie le président de l'Ecole de l'aimable invitation qu'il lui a faite d'assister à la réception de cette magnifique école. Il dit l'intérêt avec lequel il a visité les différentes salles de l'établissement et il fait des félicitations au courage et à l'énergie des directeurs de l'Ecole qui ont réussi à ériger un hôpital dentaire qui n'a rien à envier aux unes des écoles américaines.



Etes-vous un de ceux à qui chaque repas est toujours une nouvelle source de souffrance?

Les Tablettes Na-Dru-Co

contre la Dyspepsie aident votre estomac à digérer l'impression que les repas raisonnables et bien équilibrés vous font un état si parfait que vous ne remarquez plus que vous avez un estomac. Prenez une tablette après chaque repas. 50c. la boîte chez votre pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 150P

Tempête furieuse sur l'Atlantique

LES COTES DES PROVINCES MARITIMES ET DE LA NOUVELLE-ANGLÈTERRE SONT BALAYÉES PAR UN OURAGAN. — PLUSIEURS NAUFRAGES SONT RAPPORTÉS.

Boston, 15.—Une violente tempête a balayé les côtes de la Nouvelle-Angleterre hier, semant la mort et laissant des ruines sur son passage. Sans d'heroïques sauvetages, le nombre des morts aurait été considérable. Mais, seul, le capitaine Peary, de Sandwich, a péri dans le naufrage de sa grande barge "Seine", dans la baie de Scarborough. La barge "Summer R. Mead" aurait péri près du cap Cod avec ses trois hommes d'équipage, si elle n'avait pas été secourue par le "Paoli", qui la remorqua jusqu'à Boston. L'"Oakland" fut aussi sur le point de périr, mais fut secouru à temps.

La goélette "George Pearl", partie d'Elizabethport en destination de Liverpool, a sombré, et les six membres de l'équipage furent secourus par les Turfide Life Savers de Nantucket.

Dans l'extrême nord-est des côtes de la Nouvelle-Angleterre, un petit vaisseau canadien s'est porté au secours de la goélette anglaise "Dreadnought", qui prenait du feu après avoir été jetée sur des récifs. La tempête s'est surtout fait sentir près du cap Cod. La plupart des goélettes et barges qui se trouvaient près des côtes ont subi des avaries, pendant leurs ancrages, cordages et mâts.

M. W. S. Fielding directeur du "Daily Telegraph"

Le "Daily Telegraph" annonce hier l'ancien ministre des finances du Canada devient directeur du journal et président de la Compagnie qui le publie. Voici ce que notre confrère écrit: "A une réunion des directeurs de 'The Telegraph Publishing Company of Montreal', tenue aujourd'hui, l'honorable M. W. S. Fielding, ex-ministre des finances du Canada, qui avait été choisi comme président de la compagnie, a aussi été nommé rédacteur en chef.

Suit une lettre de l'hon. M. Fielding: "Le ou vers le premier décembre 1913, à mon retour d'un court voyage en Angleterre, j'assumerai les fonctions de Président de 'The Telegraph Publishing Company of Montreal, Limited'. Je prendrai cette position avec l'approbation sympathique de Sir Wilfrid Laurier et des chefs libéraux et dans des conditions qui assurent le contrôle et la publication du 'Daily Telegraph' comme journal indépendant, indépendant en tant qu'il n'aura pas de relations avec l'organisation d'aucun parti, mais néanmoins proclamant franchement ses sympathies pour le parti libéral. Le désir des directeurs du 'Daily Telegraph' sera tout en voyant nécessairement les choses au point de vue libéral, de discuter les questions d'intérêt public avec modération et impartialité et en respectant les opinions de ceux qui peuvent différer d'eux."

W. S. FIELDING.
Montréal, 14 octobre 1913.

Le C. P. R. et le Jour d'Action de Grâce

A l'occasion du Jour d'Action de Grâce, un train spécial circulerait tel qu'indiqué ci-dessous: le 20 octobre, départ de Saint-Jérôme à 5.30 p.m., pour Montréal avec arrêt aux stations intermédiaires; aussi départ de Nantel à 6.25 p.m., d'Ivry, à 6.45 p.m., de Sainte-Agathe, à 7 p.m., arrivant à Montréal à 9.25 p.m.

Un wagon-salon sera attaché au train qui part de la Place Viger à 1.15 p.m., le 18 octobre, et au retour ce wagon sera attaché au train qui part de Nantel à 6.25 p.m., le 20 octobre.

Des billets seront en vente au taux d'un passage simple de première classe pour un tiers, bon pour départ les 17, 18, 19 et 20 octobre et pour retour jusqu'au 22 octobre, ainsi qu'au taux d'un passage simple en première classe, bon pour départ le 20 octobre et pour retour le même jour.

Soumissions pour le canal Welland

Ottawa, 15.—On ne recevra plus passé demain, des soumissions pour la construction de la deuxième partie du nouveau canal Welland. Le gouvernement ne pourra pas de temps donner le contrat. Il y aura donc les sections 1, 2 et 3 du canal sous contrat.

Les soumissions pour le digue Nacaw du canal Trent, seront annoncées demain.

Le C. N. R. en Colombie Anglaise

Vancouver, 15.—Quatre vingt-six milles de chemin de fer viennent d'être ouverts au trafic sur le réseau du Canadian Northern, à l'est de Kamloops.

ont, non pas l'espoir, mais la certitude qu'elle fera le plus grand honneur à l'Université Laval, à la science et à notre Canada.

Son Honneur le maire de Montréal invité à dire quelques mots, vante les travaux gigantesques que le gouvernement a fait exécuter dans notre ville, et la générosité avec laquelle il a encouragé d'une manière toujours efficace toutes les entreprises destinées à perfectionner l'éducation dans cette province. Il rend également hommage au dévouement du clergé en matière d'éducation, ainsi qu'au travail des directeurs et professeurs de l'Ecole de Chirurgie Dentaire de Montréal.

Les directeurs et professeurs de l'Ecole se sont déclarés enchantés du succès qu'ils ont obtenu en cette circonstance, et ils ont grandement raison, car on a rarement vu à une cérémonie de ce genre, autant de personnages de marque, entourés de tant d'élégance.

Après la cérémonie, les visiteurs furent invités par le président Dubé à se rendre à une salle voisine où un lunch leur serait servi.

Les invités ont été très agréablement surpris de la délicatesse de la part des directeurs de l'Ecole et ont fait honneur au goût, d'ailleurs très gentil, qu'on leur a servi.

Toutes les salles étaient joliment décorées. On servait un réveil des plus succulents.

Victor-Victrola

Le Génie même de la Musique

Demandez à vos amis qui les possèdent.

Allez à l'un de nos trois magasins de Montréal et laissez-nous jouer n'importe quelle musique que vous désirez entendre sur le Victor. Les Victrolas coûtent de \$20 à \$300 et sont vendus à des conditions faciles de paiement (aussi bas que \$1 par semaine) si désiré. Les registres Victor doubles de 10 pouces sont de 90 cents. Demandez notre catalogue donnant la liste de plus de 5,000 registres Victor.

Toujours en mains l'assortiment le plus complet de registres français par les artistes français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Co., Limited



355 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
(près avenue Collège McGill) Phone Up 572

415 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
(près Masselin) Phone Up 2415

276 RUE SAINTE-CATHERINE EST
(près Saint-Denis) Phone Est 1972

MARCHANDS PARTOUT



Victor Victrola XI
acajou ou chêne.
Prix \$135.

LE BOULEVARD SAINT-LAURENT

Le principal témoin, à la séance de l'enquête d'hier après-midi, a été M. l'abbé N. Dubois qui a agi comme agent des Soeurs et qui a touché une commission de \$17,350.

Le principal témoin à la séance d'hier après-midi, dans l'enquête sur l'incendie de l'Hôtel de Ville, a été M. l'abbé N. Dubois, ancien principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

C'est en 1911, que les religieuses de la Congrégation lui ont demandé de s'occuper de la vente de leur propriété, le couvent de l'Assomption, les échevins Lavallée et Morin, sur leur conseil les religieuses n'engageront pas d'agent d'immeuble. Pour l'opération publique, le témoin engagea M. Charles Quéri comme agent pour obtenir des interviews qui furent ensuite publiées dans les journaux.

Il ne s'attendait pas à obtenir de commission, n'étant pas agent d'immeuble. Mais il avait des dépenses à rencontrer: il payait par exemple M. Quéri, \$20 par jour pendant deux semaines. Le témoin dépose un cahier rempli de coupures de tous les journaux de Montréal sur le sujet de l'expatriation.

"Les religieuses me dirent, continue le témoin, de ne pas dépasser en dépenses 2-1-2 pour cent du prix de vente. C'est ainsi que j'appris qu'on payait habituellement une commission, j'avertis les soeurs que cela ferait \$15,000 et qu'il n'y avait pas moyen de dépenser autant d'argent. Elles me dirent de marcher et que la commission me serait payée. Les soeurs avaient tout le temps peur que les interviews coûtent beaucoup d'argent quand, de fait, elles ne m'ont rien coûté. J'en eus tout le profit, et je ne payai personne excepté Quéri."

Le témoin a reçu son argent à différentes reprises: \$1,000 le 12 octobre 1912, l'adoption du rapport par le conseil municipal; \$15,000 pour un voyage à Québec. "Je suppose qu'il m'en servait auprès des députés."

"Les avez-vous achetés?" demande l'avocat.

"Non j'ai tout gardé pour moi. Je suis trop honnête pour acheter la conscience de qui que ce soit et trop égoïste pour me séparer de mon argent."

Le 25 avril suivant, les religieuses lui envoyèrent un autre chèque; il a reçu en tout \$17,350, soit \$2,000 de plus que la commission de 2-1-2 pour cent.

"Les soeurs ont-elles dépensé d'autre argent que celui qu'elles vous ont payé?" demande Me Desaulniers.

"Non; je suis certain qu'elles ne l'ont pas fait. J'ai placé mon argent et je n'en ai donné à personne, excepté une bagatelle de \$100 à un fonctionnaire municipal."

Le tribunal exige que M. Dubois nomme ce fonctionnaire, puisque "Les avez-vous achetés?"

M. Arnould, trésorier municipal, dit que les soeurs ont reçu deux chèques: l'un, sur la banque de Montréal, pour \$500,000, l'autre, pour \$117,350 sur la banque d'Hochelega.

LES ACCIDENTS

Une jeune fille est tuée par un tramway hier soir.—Trois accidents de la rue.—Empoisonnement mystérieux.

Les accidents de la rue se multiplient d'une façon inquiétante. Hier soir entre quatre et six heures, quatre accidents se sont produits, dont l'un a causé la mort d'une femme.

Mlle Lilly Ward, 22 ans, 1081 Berri, a été renversée par un tramway Mont-Royal, coin des rues Sainte-Catherine et Victoria, s'efforçant une fracture du crâne qui amena sa mort quelques heures plus tard à l'hôpital Royal Victoria où elle avait été transportée. Le corps fut amené hier soir à la morgue où une enquête sera tenue.

Les trois autres accidents sont moins sérieux bien que dans l'un des cas, les médecins craignent beaucoup pour la vie de la victime.

En voulant descendre d'un tramway alors qu'il était en mouvement, au coin du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Laurier, Max Griffin, 24 ans, 39 Villeneuve, est tombé sur la chaussée. Relevé tout sanglant, il fut transporté à l'hôpital Général, où les médecins ne conservent que peu d'espoir de le sauver.

Salomon Jacob, 19 ans, 1185 Saint-Dominique, en traversant la rue Craig fut renversé par la rue Saint-Georges, hier soir vers 6 heures 45, fut renversé par un camion-automobile de la Dominion Express qui lui passa sur les jambes. A l'hôpital Général, où il fut transporté, les médecins ont constaté que les os de la jambe avaient été brisés.

Le quatrième cas est survenu hier soir vers 4 heures 30, au coin des rues Sainte-Catherine et Université. Mlle Arly McArthur, 51 Bourassa, en voulant traverser la rue fut frappée par une automobile appartenant au Dr Gamby. Elle perdit connaissance d'un coup, mais à l'arrivée de l'ambulance de l'hôpital Général, elle refusa de se faire conduire à cet établissement se trouvant assez bien pour retourner chez elle.

Deux cas étranges d'empoisonnement ont été rapportés hier soir à la police. Vers sept heures, hier soir, l'ambulance de l'hôpital Général était appelée au coin des rues Aqueduc et Torrence et l'ambulancier trouvait deux hommes, l'un inanimé devant le No 25 de la rue Torrence, et l'autre qui délirait, dans une chambre de la maison portant le No 308 de la rue Aqueduc. Le premier se nomme Fred Woods, 25 Mansfield et le second Joseph Rafferty, 108 Aqueduc. Après examen les médecins ont déclaré que les deux malades étaient sous l'effet du poison, probablement du terrible belladonne. Un contrepoison fut administré immédiatement, mais ce matin encore ils n'avaient pas repris connaissance et l'on craint beaucoup pour la vie des deux malheureux.

Malgré toutes les recherches, la police n'a pu obtenir le moindre renseignement et ceux-ci que l'on croit tout connaître de cette affaire, se tiennent dans un mutisme obstiné. L'opinion de la police est que les deux hommes se sont eux-mêmes administré le poison.

MINE à POELE BLACK KNIGHT

POUR UN BEAU BRILLANT ET UN BEAU LUSTRE.—EMPLOYEZ UNE PÂTE BLACK KNIGHT PAS DE POUSSIÈRE PAS DE PERTE THE F. F. DALLEY & LTD. HAMILTON, ONT. PAS DE ROUILLE

L'IMMEUBLE

Pour \$90,000, M. A. Shumann et Mme H. T. Raikes ont vendu à la Valois Lands Ltd, 52 arpents de terrain à la Pointe Claire. Cette propriété est connue sous le No 57 du cadastre de la paroisse Saint-Joachim de la Pointe Claire.

Pour \$26,577, la succession Robert Mackay a vendu à Mme L. Legault la propriété située à l'angle des rues Lacasse et Richelieu. Elle comprend 23 lots.

D'après l'ordre des Commissaires de la Ville, la House of Brown annonce que la vente à l'encan des lots qui restent pour l'ouverture du boulevard Saint-Laurent est remise indéfiniment. On devait vendre ces lots demain.

On a inscrit hier 50 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants: Pour \$15,000, M. C. E. Bolton et autres ont vendu à M. E. Donald les lots 3115 à 3117 de la paroisse de Montréal avec résidences érigées sur la rue Madeleine.

Pour \$19,442, M. P. Guidazio a vendu à M. G. Moffat et autres le lot 32-5-7 de la paroisse de Montréal avec résidences portant les Nos 2552 à 2558 de la rue Hutchison.

Pour \$11,500, M. T. Sauvé a vendu à M. J. A. Gagnon les lots 4656-52 de la paroisse de Montréal avec résidence érigée sur l'avenue Rockland, Verdun.

Pour \$7,000, la White Construction and Realty Co., a vendu à M. F. Barry une partie des lots 208-324 de la paroisse de Montréal avec résidence érigée sur l'avenue Windhester.

Pour \$11,700, Mme H. Beauré a vendu à Mme J. Larin les lots 79-13 à 16 du quartier Saint-Jean-Baptiste avec résidences portant les Nos 952a à 972a de l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Contre la Névralgie

Des milliers de personnes souffrent de Névralgie, qui pourraient facilement s'en exempter avec quelques doses de

POUDRES NERVEUSES de MATHIEU

qui ne contiennent ni Opium, ni Morphine, ni Chloral.

Prescriptions aussi avec succès contre Maux de Tête, Migraine, Etai Nerveux, Fièvre, Fatigue excessive, Surmenage, Manque de sommeil.

25 Cents la boîte de 10 Feuillets. En vente partout.

LES MALADIES DE POITRINE

cèdent aux propriétés curatives et fortifiantes du

SIROP MATHIEU

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux.

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

CHE J. L. MATHIEU, PROPRIÉTAIRE

Pharmacie, P. Q.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMIITE, Dépositaires en Gros, MONTREAL

Cambrilage

Un cambrioleur a été commis pendant la nuit au détriment de M. Louis Aron, bijouier, 519 Saint-Laurent. Des experts ont enfoncé la porte de derrière du magasin.

Le propriétaire, avant de monter à son logement, s'était contenté de pousser la porte, sans faire jouer la combinaison de sorte que les voleurs eurent beau jeu.

Les cambrioleurs ont enlevé pour \$2,000 de diamants, de montres et autres bijoux.

LE WHISKY TIENT SES VICTIMES

Jusqu'à ce qu'elles aient été délivrées par la merveilleuse Prescription Samaria.

La liqueur cause l'inflammation et l'irritation de l'estomac et affaiblit les nerfs. L'homme qui boit constamment ou périodiquement est souvent contraint de le faire par son état physique rendu anormal.

La Prescription Samaria fait cesser la soif, affermit les nerfs, reconstitue la santé générale et rend la boisson désagréable et répugnante. Elle est sans goût et sans odeur et peut être donnée avec ou hors la connaissance du patient.

Des milliers de foyers canadiens ont été sauvés de la misère et de la honte par quelque épouse, mère ou fille dévouée, à l'aide de ce merveilleux remède canadien. L'argent, autrefois gaspillé à boire a rendu le bonheur, le confort du foyer, l'éducation et le respect à des familles autrefois dans la gêne et le désespoir.

Lisez cette lettre d'une fille dévouée qui a guéri son père:

"Je tiens à vous dire que la prescription Samaria a guéri mon père. Je lui ai donné les pastilles dans son thé et maintenant il détecte la boisson autant qu'il l'aimait autrefois."

"Vous pourriez peut-être croire que ce n'est pas un grand bonheur; bien au contraire, il arrivait vite à la maison tous les soirs. Je parle à tout le monde de votre excellent Remède Samaria et je suis certaine que vous êtes bien pour le bien qu'il accomplit."

Mlle F.

Bordeaux, Qué.

(Nom omis sur demande).

Si maintenant, vous connaissez quelque famille qui ait besoin de ce remède, parlez-lui-en. Si vous avez quelque ami ou parent qui a pris ou est en train de prendre l'habitude de la boisson, aidez-le à se débarrasser de ses étreintes affreuses. La Prescription Samaria est employée par des médecins et dans les hôpitaux.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria avec brochure donnant détails complets, témoignages, prix, etc., sera envoyé gratuitement et franco sous enveloppe cachetée à quiconque en fera la demande en mentionnant ce journal.

Correspondance strictement confidentielle. Ecrivez aujourd'hui. The Samaria Remedy Co., Dep. 78, 142 rue Mutual, Toronto, Canada.

En vente à Montréal, chez Lecours & Lantôt, angle Sainte-Catherine et Saint-Denis et aussi à la pharmacie d'Henri Lantôt, angle Prince-Arthur et Boulevard Saint-Laurent.

Ce que l'on sait de la catastrophe

Quoique la lumière ne soit pas encore complètement faite sur l'horrible catastrophe du "Volturno", les faits suivants sont maintenant établis: Sans la télégraphie sans fil le navire et tous ses passagers auraient péri.

Le grand nombre de sauvetages opérés est dû au capitaine Barr du "Carmania", qui voyant son impuissance devant la tempête lança un appel qui fit venir le "Narragansett", lequel versa des quantités d'huile sur les flots et de ce fait les apaisa.

La plupart des pertes de vies ont été causées par la tentative de mettre des canots de sauvetage à la mer avant l'arrivée des paquebots de secours.

Les matelots du "Volturno" ont fait leur devoir de façon héroïque; le fait que sur 93 hommes d'équipage, 78 ont péri en est la meilleure démonstration.

La loi des compagnies d'assurances

Ottawa, 15.—La Cour Suprême du Canada, en jugeant pour le "Lynch" hier après-midi, a déposé un mémoire du jugement sur l'acte des compagnies et causes d'assurance. De façon générale, les provinces gagnent, la Cour s'étant divisée quatre contre deux. Les juges Anglin, Duff, Idington et Brodeur décident en faveur des provinces, pendant que le juge en chef Davies appuie les prétentions du Dominion. Il y a un jugement semblable dans la référence concernant la cause d'assurance, au sujet du pouvoir que les compagnies enregistrées au provincial possèdent d'émettre des polices dans tout le Canada. Le droit d'en agir ainsi est maintenu par la même division.

Il est probable que la cause sera portée au Conseil Privé.

LA VIE SPORTIVE

DEUX RUDES ADVERSAIRES POUR CAZEUX CE SOIR

SIMARD, QUI A DÉFAIT D'EXCELLENTS ATHLETES AMERICAINS
DEPUIS DEUX ANS ET QUI N'A ÉTÉ VAINCU PAR ZBYSKO
QU'APRÈS 1 H. 9 M. D'UNE LUTTE ACHARNÉE, POURRAIT BIEN
CAUSER DES SURPRISES AU BEARNAIS CE SOIR.—SELVA
DIT PRÊT À TOUT ÉVÉNEMENT.

Maitre Raymond Cazeaux s'est-il trop avancé, en déclarant qu'il s'agit d'un match à gagner, ce soir, cinq fois de suite, Charles Simard, le lutteur qui lui a lancé un défi l'autre soir, au Parc Schermer? Telle est la question que se posent nombre de sportifs et de ce, avec raison, semble-t-il, si l'on veut bien jeter un coup d'oeil sur le record superbe de notre compatriote.

Nous avons eu une entrevue, hier après-midi, avec Simard et voici ce que nous avons appris : Charles Simard est né à l'Assomption en 1884; il est venu assez jeune, à 15 ans, à Montréal. Il est machiniste de son métier; il a travaillé comme mécanicien au Grand-Tronc, puis a exercé son métier à Scranton, Pennsylvanie. C'est dans cette dernière ville, depuis quatre ans, qu'il a commencé à pratiquer la lutte libre. Il s'est fait réellement connaître depuis deux ans. Il a battu depuis Fred Foster, Max Stearns, Harry Steven, Félix Walinsky; lui dernier il a fait match nul d'une heure à Wilkesbury, avec Yankee Rodgers, puis battu Wal-

ter Smith; il ne fut battu par Zbyzsko (c'est le seul match qu'il ait jamais perdu) qu'après 1 h. 9 m. de lutte acharnée à Scranton, Pennsylvanie. L'hiver dernier il a vaincu Yankee Rodgers, dans un match à finir, à Scranton.

Ceci, pour ne citer que les traits les plus saillants de sa carrière: un jour, à Dixon City, il tomba quatre hommes en 13 m. Ceci, au début de sa carrière, autant dire, car c'était en 1911. Simard nous a déclaré qu'en ce moment il pèse un peu plus de 215 livres, mais que ce dernier poids était son poids normal après quelques semaines d'entraînement régulier. Quant à ses menaces, Simard ne les connaît pas exactement à l'heure actuelle. Mais tous ceux qui le verront ce soir à l'œuvre contre Cazeaux, s'apercevront du premier coup d'oeil du fait qu'il est charpenté pour faire un très beau match avec le Bearnais.

Cazeaux aura aussi un redoutable adversaire dans Selva, c'est connu; la séance de ce soir s'annonce bien!

UNE OPPORTUNITÉ POUR NOS CONCOURS LOCAUX

ILS AURONT DE NOUVEAU L'OCCASION DE MESURER LEUR
FORCE DIMANCHE PROCHAIN, CAR ILS AURONT À LUTTER
CONTRE TROIS CHAMPIONS. — ST-YVES MONTERA SA PRO-
PRE MACHINE.

Dimanche prochain marquera une époque dans les annales sportives non seulement de Montréal, mais du Canada entier.

Deux champions du monde et le champion du Canada seront aux prises avec nos concurrents locaux. C'est une opportunité pour nos vaillants concurrents montrealais et inouïable de dire qu'ils auront l'apprécier.

Il ne veut en, en effet, rien laisser à la chance. Dimanche dernier, immédiatement après la course, ils ont démonté leurs moteurs et les ont passés minutieusement à l'inspection.

Dès demain l'entraînement recommencera plus que jamais et dimanche tout sera prêt pour la bataille.

Saint-Yves obligé de monter une machine d'emprunt, dimanche dernier, par suite d'un accident à son "Excelsior" de course sera prêt dimanche prochain; il a reçu hier matin un télégramme de la manufacture lui annonçant l'arrivée par express de deux machines spéciales.

Le vaillant petit héros du Marathon et de Brighton Beach a hâte de reprendre une revanche éclatante sur Sprague Cleghorn et il ne cessera de travailler jusqu'à ce qu'il ait atteint son but.

Les courses du Grand Circuit

Lexington, Ky., 15. — Le stake Ashland pour trotteurs éligibles à la classe de 2.19, le 16 juin, était l'événement du jour. Il a été gagné après grande contestation par Judson Girl, qui a pris les trois dernières courses.

SOMMAIRE
Course de trotteurs de 3 ans, 2 dans 3. Bourne \$1,000.
Sweet Spirit, par Walnut Hall.
Murphy... 1 4 1
Tuna Z... 3 2 1
Pine Knot... 4 1 2
Willow Mack... 3 2 1
Temps: 2.13.4, 2.14.2, 2.09.1.2.

Le stake Ashland pour trotteurs, 2.19, 3 dans 5. Bourne \$2,000.
Judson Girl, par Peter the great.
Cox... 5 4 2 2 1 1 1
Reussens, Prince of India... 4 3 1 1 3 3 2
Uncle Bill, Jno. A. McKerron... 1 1 4 4 4 4 4
Star Winter, Mc Donald... 2 2 3 3 2 2 3
Hentietta C. Hall... 3 5 3 3 2 2 2
Temps: 2.08.34, 2.09, 2.09.34, 2.13, 2.10, 2.13.4, 2.14.

Classe de 2.10 pour ambieurs, 3 dans 5. Bourne \$1,000.
Lowanda, par Col. Loomis, Valentine... 8 4 1 1 1
Walnut Grove, par Constance, Thomas... 1 1 3 7 3
Princess Patch, Murphy... 2 2 2 8 2
Nelle G., McKellie... 5 2 7 5 4
Woodfield King, Cox... 7 5 8 2 2
Pico B. Hedrick... 3 8 6 4 2
The Assessor, Geers... 10 7 4 3 2
Hal J. Armstrong... 6 3 9 10 2
Melba Schnell, Garri... 4 6 10 9 2
Charlie A. C. Vroman... 9 10 5 6 2
Temps: 2.03.4, 2.06.1.2, 2.05.1.2, 2.09.1.2, 2.06.1.2.

Classe 2.11, pour trotteurs, 3 dans 5. Bourne \$1,000.
Omar, par Nobles, Floyd... 1 1 1
Desmores, Loomis... 4 4 2
Marta Bellini, Dickerson... 2 6 7
Francis Graham, Geers... 3 3 3
Major Wellington, Cox... 6 6 4
Westerville Girl, Andrews... 7 7 6
King Brook, McCarty... 7 7 6
Temps: 2.07.1.2, 2.10, 2.09.1.4, 2.09.1.2, 2.10, 2.09.1.4.

Classe 2.01 pour ambieurs, 2 dans 1. Bourne \$500.
Earl Jr., par Earl, Hedrick... 1 1
Braden Direct, Egan... 2 2
Ross K., McMahon... 2 2
Temps: 2.05.1.2, 2.06.1.2.

Audette vs Emery

Audette de Québec viendra, probablement à Montréal pour rencontrer Emery, l'excellent lutteur de Saint-Henri. Emery a été battu par Audette à Québec, l'hiver dernier, mais il compte prendre sa revanche. Le match sera pour le championnat du Canada à 110 lbs. Le vainqueur se mesurera avec H. Bush, champion des États-Unis, pour le championnat d'Amérique. La rencontre aura lieu probablement au Gymnase Saint-Louis, à une date qui sera fixée plus tard par les journaux.

Au Gymnase St-Louis

SAINT-LOUIS VS MONFERRAND
La rivalité qui existe depuis quelques années entre Saint-Louis et Monferrand donnera lieu à un match intéressant entre ces deux lutteurs favoris du public. La rencontre aura lieu au "Gymnase Saint-Louis", 550, Saint-Denis, jeudi soir. Monferrand

Ligue de Quilles de la Partie Nord

A une assemblée du 29 septembre 1913, tenue dans les salles de l'A.A.A. Saint-Louis, 1602 Blvd Saint-Laurent, fut formée une ligue de quilles qui désormais portera le nom de "La Ligue de Quilles de la Partie Nord", comprenant les clubs suivants:

L.A.A.A. Saint-Louis, 1602 Blvd Saint-Laurent.
Le Club Mont-Royal, 1093 Mont-Royal Est.
Le Club Saint-Edouard, 2550 St-Hubert.
Le Club Martel, 2777 Blvd Saint-Laurent.

A cette assemblée les officiers suivants furent élus: Président, M. P. Robert, du club Martel; sec-trés., A. Savard, du club Mont-Royal; directeurs: J. H. Lefebvre, de l'A.A.A. Saint-Louis et R. Desrochers, du club Saint-Edouard.

Le nombre de parties jouées pendant la saison sera de 32. Le vainqueur recevra un magnifique trophée. La première partie de ligue sera disputée le 15 octobre 1913 à 8 heures 30, précédée entre les clubs Saint-Edouard visitant l'A.A.A. Saint-Louis et le Martel visitant le Mont-Royal.

Audette vs Emery

Audette de Québec viendra, probablement à Montréal pour rencontrer Emery, l'excellent lutteur de Saint-Henri. Emery a été battu par Audette à Québec, l'hiver dernier, mais il compte prendre sa revanche. Le match sera pour le championnat du Canada à 110 lbs. Le vainqueur se mesurera avec H. Bush, champion des États-Unis, pour le championnat d'Amérique. La rencontre aura lieu probablement au Gymnase Saint-Louis, à une date qui sera fixée plus tard par les journaux.

L'ouverture de la saison du Polo aquatique

La saison du polo aquatique a été inaugurée hier soir aux Bains Laurentiens alors que les clubs McGill Inter-médiaire et senior sortirent victorieux de leurs rencontres. La première joute contre les Laurentiens se termina par 9 à 2, dans la ligue intermédiaire, et de nouveau dans la ligue senior, les Laurentiens furent défaits par 6 à 1.

Les équipes s'alignaient comme suit:
McGill: Walters, Butts, E. Aird, Trapp, Défenses, F. Eno, Goldstein, Smith, Attaques, R. Burns, O'Brien, Gichrist, " C. Bishop, Lighthall.
Laurentiens: Eno, Aird, Défenses, F. Eno, Goldstein, Smith, Attaques, R. Burns, O'Brien, Gichrist, " C. Bishop, Lighthall.

SOMMAIRE
1.—Laurentiens... Eno
2.—Laurentiens... Aird
3.—McGill... Eno
4.—McGill... Lighthall
5.—McGill... Smith
6.—McGill... Gichrist
7.—McGill... Lighthall
8.—McGill... Hadley
9.—McGill... Gichrist
10.—McGill... Lighthall
11.—McGill... Hadley

DEUXIÈME JOUTE
McGill: Butts, A. Jenkinson, S. Baldwin, Défenses, J.E. Fortin, H. Patterson, W. Thompson, R.C. Redman, Attaques, Lacoursière, J. Kerry, C. Rydeberg, Lee Smith, L. Rydeberg.
SOMMAIRE
1.—McGill... Baldwin
2.—McGill... Smith
3.—Laurentiens... C. Rydeberg
4.—McGill... Jenkinson
5.—McGill... L. Smith
6.—McGill... L. Smith
7.—McGill... L. Smith

Un Anglais champion du golf de France

(Service de la Presse Associée)

Chantilly, 14 — George Duncan, un joueur de golf d'Angleterre, a gagné le championnat français à ce jeu, cet après-midi. Il a fait 304 points dans 4 parties.

Un autre Anglais, B. Sherlock, est arrivé bon deuxième dans la joute avec 209 points.

Les grands concerts du dimanche

Ainsi que nous l'annoncions dans notre édition de samedi dernier, les grands concerts symphoniques du dimanche, après-midi et soir, reprendront dimanche prochain au théâtre Grand. Ils continueront d'être sous la sage et habile direction de M. J. S. Shea qui s'est taillé, pendant la saison dernière, un beau et franc succès.

Qu'on ne se méprenne pas: les concerts du dimanche ne sont pas une entreprise financière. Les musiciens qui s'en occupent ne veulent que répandre dans la public le goût de la grande musique. Ceux qui ont suivi ces concerts l'hiver dernier ont pu se rendre compte que le directeur avait l'art de dresser un programme. Il a fait exécuter des œuvres charmantes et cette année, avec ses quarante musiciens, il se propose de faire mieux encore. Ainsi, au prochain concert, il nous fera entendre entre autres choses l'admirable ouverture de Carnaval dont l'auteur est Alexandre Glazounov. Puis nous aurons l'agréable plaisir d'applaudir au talent de Mlle Florence Austin, violoniste américaine dont on dit le plus grand bien.

Nous publierons sous peu le programme entier de ce concert qui nous permettra d'attirer beaucoup de monde. On peut dès maintenant se procurer des billets.

A propos d'injonction

M. le juge Greenshields prend en dé-
béré la requête des officiers du ser-
vice des incendies contre l'enquête
éventuelle.

La requête pour un bref d'injonction contre l'enquête institué par une commission échevinale sur les dépenses du service d'incendie a été présentée hier à M. le juge Greenshields. Les pétitionnaires prétendent que la commission échevinale agit illégalement, puisqu'ils relatent que le bureau des commissaires, leurs actes sont des faits d'administration relevant par conséquent des commissaires qui ont seuls des pouvoirs administratifs. Ils prétendent aussi que l'échevin Martin, ayant posé des questions ne peut être en même temps juge.

Le cas est réglé

LES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE RECEVront UNE PARTIE DES RECETTES DES SERIES MONDIALES.

New-York, 15. — Les propriétaires de sept clubs de la Ligue Nationale ont approuvé une bonne nouvelle hier. Près de \$46,000 seront divisés entre eux. En décembre 1913, la Ligue Nationale a passé une résolution à l'effet que le club prenant part aux séries mondiales verse 25 p. c. de sa part aux autres clubs. Quand les Giants terminèrent la série avec les Red Sox, près de \$26,000 revenaient aux autres magnats mais le défunt John T. Brush envoya un projet à la Commission Nationale à l'effet qu'il n'avait pas donné son vote en faveur de cette résolution et qu'alors il ne croyait pas la chose légale. Hier les propriétaires de la Ligue Nationale approuvèrent que le jugement avait été rendu en leur faveur. Ils diviseront donc dans les \$26,000 de l'an dernier et dans les \$20,000 de cette année entre les Giants et les Athletics.

Propriétaire et locataire

Parce que l'eau ne pouvant s'écouler par les dalles en mauvais ordre, s'était infiltrée à travers le toit et avait détérioré les marchandises du plaignant, le juge Archibald a condamné hier le propriétaire inouïeux à payer \$500 à son locataire.

Un autre locataire, malgré les preuves apportées contre son propriétaire, à l'effet de démontrer qu'il n'avait pas fait de mauvais usage, a fait inhabitable à un plaignant renvoyé, à cause du mauvais état où il l'avait tenu lui-même durant son habitation.

Spéciaux pour Empress

Pour faire raccourciement avec l'Empress of Ireland qui part de Québec, jeudi le 15 octobre, un "Spécial pour Empress", comprenant wagons pour colonnes, wagons de première classe et wagons-lits modèles, partira de Montréal, gare de la rue Windward, le 15 octobre, se rendant directement aux abords du paquebot à Québec. Le déjeuner est prêt à 9.15 a.m. dans le wagon-buffet.

Les grandes luttes entre poids lourds

Paris, 15. — C'est ce soir, à 8 heures 30 que commencera au Nouveau Cirque, la série des grandes luttes entre poids lourds. Le championnisme des champions mondiaux en appellation, est événement réunira dans la même arène toutes les célébrités de la lutte grecque moderne.

Les luttes de cette semaine se feront entre: Polyanewicz Zhyzsko, le champion polonais.
Le Danois Petersen, le champion du monde.
Le Turc Mahmoud.
L'Américain Joe Rogers.
Le Japonais Myake.

Les parties de fin de saison

CLEVELAND VAINQUEUR
Pittsburg, 15. — Les Cleveland Americans ont gagné hier la partie décisive du championnat, en battant les Pittsburg Nationals par un score de 4 à 1.
Score: Cleveland... 2110000000... 4 6 0
Pittsburg... 0100000000... 1 8 4
Steen et Carish; Adams, McQuillan et Simon.

Fête champêtre à Rosemont

Une grande fête champêtre aura lieu le lundi, 20 octobre courant, à Saint-Philomène de Rosemont sous le patronage de M. le curé, J. E. Brien. Voici le programme qui sera exécuté ce jour-là:

PROGRAMME
Course libre, 100 verges, garçons de 12 à 15 ans.
100 verges, garçons de 15 à 20 ans.
300 verges, garçons de 20 ans et plus.
100 verges, garçon de 8 à 12 ans.
Course libre, 100 verges, pour filles, même âge.
100 verges, poids léger, pour dames.
100 verges, poids lourd, pour dames.
Hommes au-delà de 200 livres, 100 verges.
Courses à pieds liés, 3 jambes, garçons de 12 à 18 ans, 18 ans et plus.
Course à brouette.
Courses à la cuillère, garçons de 12 à 18 ans et plus, filles et femmes, même âge.
Courses en sacs.
Courses à obstacles.
Saut avec courses, suivant l'âge.
Saut sans courses, suivant l'âge.
Lancer le poids de 16 lbs., suivant l'âge.
Sauts avec béquilles, 3 chances.
Courses aux patates, 3 classes.
Courses pour dames, enfilé une aiguille.
Courses de 20 arpentés pour amateurs.
Courses de 100 verges pour hommes.
Boire un verre d'eau, avec pailles.
Courses ouvertes aux amateurs, 2 classes, entrée 25 cts.
Manger la pomme, 2 classes, entrée 25 cts.
Frapper une épingle dans l'oeil du taureau.
Un mat suifé de 20 pieds.
Courses de chevaux, 3 épreuves.
Courses en tombereau.
Courses en buggy.
Courses de courses, 2 dans 3.
Banquet le soir sous tente à 8 hrs.
Prix d'admission, 50 cts. Pour informations s'adresser à A. Lamarche 1778 Iberville, LaSalle 1991 ou à A. Meloche, 401, 6ème Avenue, Rosemont.

Assemblée spéciale hier soir. — Nomination du capitaine Jos. Chabaille au poste d'inspecteur de la culture physique des corps de cadets. — Mgr Roy président du comité des écoles.

La Commission Scolaire Catholique, réunie en assemblée spéciale hier a décidé de généraliser et d'uniformiser l'enseignement de la culture physique dans les écoles sous sa juridiction.

Le capitaine Chabaille, professeur de culture physique, a été nommé inspecteur et organisateur de cet enseignement.

Les Frères, dans plusieurs communautés, ont suivi l'an dernier un cours donné par M. Chabaille et les autres vont en faire autant, afin d'obtenir le diplôme d'inspecteur délégué par le gouvernement.

Les professeurs laïques âgés de moins de 30 ans auront aussi deux fois par semaine un cours de l'espérance.

Dément qualifié, chacun d'eux, congrégation ou laïque, enseigner dans sa propre classe, pendant dix minutes, chaque jour, entre deux leçons régulières.

A la suggestion du Capitaine L. H. Archambault, inspecteur des corps de cadets de la province, la commission a aussi autorisé la formation de corps de cadets dans chacune de ses écoles. Les exercices militaires enseignés, après la classe, pendant une certaine partie de l'année, serviront de complément au cours de culture physique donné en classe.

Le capitaine Chabaille aura aussi la direction des corps de cadets et l'inspection sera donnée également par ceux des professeurs ayant la qualification requise.

Avant la réunion de la commission, le comité des écoles a tenu une séance durant laquelle Mgr Roy a été choisi président de ce comité pour l'année courante. Les membres du comité ont ensuite étudié la suggestion du capitaine L. H. Archambault et ont envoyé à la commission un rapport recommandant l'établissement des corps de cadets. Ce rapport a été adopté par la commission.

Le surintendant de l'Instruction Publique a informé la commission qu'il approuve les plans et devis de l'Ecole Maternelle des rues Poupart et Ontario.

La furie de l'immeuble

Elle suscite une cause intéressante à Sweetburg. — Un échevin de Montréal plaignant dans la cause.

Sweetburg, 15. — L'audition d'un procès très intéressant a commencé ici, au Palais de Justice. L'échevin L'Arrière, de Montréal, poursuit une dizaine de citoyens de Granby, la plupart cultivateurs, en recouvrement de billets de \$1000, qu'il a acquis de Chagnon & Magueau, courtiers en immeubles, de Montréal.

Il s'agit d'un terrain d'une douzaine d'arpents, situé à Notre-Dame-de-Grâce. La vente de ce terrain avait été effectuée par des sous-acheteurs qui avaient obtenu une option de Chagnon & Magueau sur cette propriété.

Les défendeurs prétendent maintenant que ces billets ont été obtenus sous de fausses représentations, tant à cause de la valeur du terrain que de son étendue.

M. Morier & Biqué, de Montréal, et F. X. A. Giroux, de Sweetburg, représentant le demandeur, l'échevin L'Arrière; M. Dutaud, de Montréal, et M. Nutting, de Waterloo, agissent pour les défendeurs, les gens de Granby; M. N. K. Laflamme, de Montréal, représente M. Dubuc, le principal sous-acheteur qui a fait la vente, et qui se trouve le demandeur en garantie. M. Dubuc conteste en effet la dette telle que soulevée.

La cause s'instruit devant le juge du district, Son Honneur le Juge Lynch. Un grand nombre de témoins ont été assignés et la cause durera plusieurs jours. Ce procès offre un grand intérêt, parce qu'il s'est présenté, en ces derniers temps, plusieurs contestations du même genre. A Saint-Hyacinthe, notamment, un certain nombre de cultivateurs viennent de faire arrêter un sous-agent d'immeubles, qui leur avait fait signer des billets à l'ordre d'une compagnie quelconque. Le jugement dans cette cause amènera tout probablement d'autres poursuites judiciaires.

Le député de Laval

Le notaire J. W. Levesque, député de Laval, à la Législature, a été l'objet d'une belle manifestation de la part de ses électeurs de la Pointe-aux-Trembles, dimanche.

Au nom des citoyens, M. le maire E. A. B. Ladouceur lui présente son bonjour et l'œuvre du peintre Saint-Charles.

Des discours ont été prononcés par M. J. L. Décarie, secrétaire provincial, M. le curé Roussin et M. Sévère Létourneau.

Ecrasé entre deux wagons

Québec, 14. — Un ouvrier du nom de Zéphirin Chamberland, à l'emploi de la compagnie du pont de Québec à Beaufort, a été écrasé entre deux wagons hier.

Chamberland est âgé de 40 ans. Il est sourd et muet. Les médecins désespèrent de le sauver.

Marché de Montréal

BEURRE
Crémère, extra fin... 27 1-2 à 27 3-4
Crémère extra... 27 à 27 1-4
Beurre de crémère... 22 à 23

FROMAGE
Oust, extra fin... 13 3-8 à 13 1-2
Vandons de l'Est... 13 1-8 à 14 1-4
Québec, extra fin... 12 5-8 à 12 3-4
Seconde qualité... 12 5-8 à 12 3-4

LE FOIN
Extra, No 1... \$14.00 à 14.50
Extra, No 2... 13.00 à 13.50
Ordinaire, No 2... 12.00 à 12.50
No 3... 11.00 à 11.50
Luzerne, mixte... 10.00 à 10.50

AVOINE
Canadienne, No 2, de... 41 à 41 1-2
Extra, No 1, pour... 40 1-2 à 41
Fourrages... 57 à 55

AVOINE ROULEE
Avoine roulée, le baril... 4.75
Avoine roulée, le sac... 2.25
Maïs, le baril... 3.70
Maïs, le sac... 1.70

A la Commission Scolaire Catholique

Assemblée spéciale hier soir. — Nomination du capitaine Jos. Chabaille au poste d'inspecteur de la culture physique des corps de cadets. — Mgr Roy président du comité des écoles.

La Commission Scolaire Catholique, réunie en assemblée spéciale hier a décidé de généraliser et d'uniformiser l'enseignement de la culture physique dans les écoles sous sa juridiction.

Le capitaine Chabaille, professeur de culture physique, a été nommé inspecteur et organisateur de cet enseignement.

Les Frères, dans plusieurs communautés, ont suivi l'an dernier un cours donné par M. Chabaille et les autres vont en faire autant, afin d'obtenir le diplôme d'inspecteur délégué par le gouvernement.

Les professeurs laïques âgés de moins de 30 ans auront aussi deux fois par semaine un cours de l'espérance.

Dément qualifié, chacun d'eux, congrégation ou laïque, enseigner dans sa propre classe, pendant dix minutes, chaque jour, entre deux leçons régulières.

A la suggestion du Capitaine L. H. Archambault, inspecteur des corps de cadets de la province, la commission a aussi autorisé la formation de corps de cadets dans chacune de ses écoles. Les exercices militaires enseignés, après la classe, pendant une certaine partie de l'année, serviront de complément au cours de culture physique donné en classe.

Le capitaine Chabaille aura aussi la direction des corps de cadets et l'inspection sera donnée également par ceux des professeurs ayant la qualification requise.

Avant la réunion de la commission, le comité des écoles a tenu une séance durant laquelle Mgr Roy a été choisi président de ce comité pour l'année courante. Les membres du comité ont ensuite étudié la suggestion du capitaine L. H. Archambault et ont envoyé à la commission un rapport recommandant l'établissement des corps de cadets. Ce rapport a été adopté par la commission.

Le surintendant de l'Instruction Publique a informé la commission qu'il approuve les plans et devis de l'Ecole Maternelle des rues Poupart et Ontario.

La furie de l'immeuble

Elle suscite une cause intéressante à Sweetburg. — Un échevin de Montréal plaignant dans la cause.

Sweetburg, 15. — L'audition d'un procès très intéressant a commencé ici, au Palais de Justice. L'échevin L'Arrière, de Montréal, poursuit une dizaine de citoyens de Granby, la plupart cultivateurs, en recouvrement de billets de \$1000, qu'il a acquis de Chagnon & Magueau, courtiers en immeubles, de Montréal.

Il s'agit d'un terrain d'une douzaine d'arpents, situé à Notre-Dame-de-Grâce. La vente de ce terrain avait été effectuée par des sous-acheteurs qui avaient obtenu une option de Chagnon & Magueau sur cette propriété.

Les défendeurs prétendent maintenant que ces billets ont été obtenus sous de fausses représentations, tant à cause de la valeur du terrain que de son étendue.

M. Morier & Biqué, de Montréal, et F. X. A. Giroux, de Sweetburg, représentant le demandeur, l'échevin L'Arrière; M. Dutaud, de Montréal, et M. Nutting, de Waterloo, agissent pour les défendeurs, les gens de Granby; M. N. K. Laflamme, de Montréal, représente M. Dubuc, le principal sous-acheteur qui a fait la vente, et qui se trouve le demandeur en garantie. M. Dubuc conteste en effet la dette telle que soulevée.

La cause s'instruit devant le juge du district, Son Honneur le Juge Lynch. Un grand nombre de témoins ont été assignés et la cause durera plusieurs jours. Ce procès offre un grand intérêt, parce qu'il s'est présenté, en ces derniers temps, plusieurs contestations du même genre. A Saint-Hyacinthe, notamment, un certain nombre de cultivateurs viennent de faire arrêter un sous-agent d'immeubles, qui leur avait fait signer des billets à l'ordre d'une compagnie quelconque. Le jugement dans cette cause amènera tout probablement d'autres poursuites judiciaires.

Le député de Laval

Le notaire J. W. Levesque, député de Laval, à la Législature, a été l'objet d'une belle manifestation de la part de ses électeurs de la Pointe-aux-Trembles, dimanche.

Au nom des citoyens, M. le maire E. A. B. Ladouceur lui présente son bonjour et l'œuvre du peintre Saint-Charles.

Des discours ont été prononcés par M. J. L. Décarie, secrétaire provincial, M. le curé Roussin et M. Sévère Létourneau.

Ecrasé entre deux wagons

Québec, 14. — Un ouvrier du nom de Zéphirin Chamberland, à l'emploi de la compagnie du pont de Québec à Beaufort, a été écrasé entre deux wagons hier.

Chamberland est âgé de 40 ans. Il est sourd et muet. Les médecins désespèrent de le sauver.

Marché de Montréal

BEURRE
Crémère, extra fin... 27 1-2 à 27 3-4
Crémère extra... 27 à 27 1-4
Beurre de crémère... 22 à 23

FROMAGE
Oust, extra fin... 13 3-8 à 13 1-2

POLITIQUE ETRANGERE

DERNIER AVERTISSEMENT

Deux notes adressées à Huerta par M. Bryan et le président Wilson font prévoir une crise prochaine. — Huerta s'arroge trop de pouvoirs

Washington, 15. — Le gouvernement des Etats-Unis a averti le président Huerta, qu'il était étonné de lui voir assumer à la fois le pouvoir exécutif et législatif du Mexique et que Washington ne pouvait pas considérer comme constitutionnelles les élections fixées au 26 de ce mois.

Le secrétaire d'Etat Bryan a écrit lui-même la première note. Il s'est servi de termes clairs et précis pour s'informer de la sûreté accordée par le gouvernement mexicain aux prisonniers d'Etat. La seconde note fut écrite par le président Wilson lui-même. Elle contenait dans un langage ferme le dernier avertissement donné au Mexique. M. Wilson déclara au président Huerta que les Etats-Unis réserveront leurs efforts de régler le différend par voie diplomatique, à moins que l'esprit du gouvernement mexicain change.

Les négociations entreprises par John Lind étaient tendues au point où les Etats-Unis envisageaient la candidature à la présidence de Federico Gamboa, éliminant ainsi la candidature Huerta. Washington espérait donc que les élections du 26 octobre se feraient en conformité avec les lois du pays et en toute liberté. Cependant, les récentes actes arbitraires du président Huerta font craindre que des élections libres ne pourront pas avoir lieu tant que le régime actuel domine le monde politique mexicain.

Les démarches prises par les Etats-Unis ont été portées à la connaissance des nations étrangères. Les Etats-Unis ont terminé leurs négociations et il est probable que John Lind, qui tenait à Vera Cruz pour observer la quelle manière le gouvernement Huerta accomplirait ses promesses, retournera à Washington.

Les décrets du président Huerta se sont multipliés. Le document qui fut lu aujourd'hui à la séance du cabinet et les ministres ont été surpris de l'audace du président.

Les deux notes du gouvernement américain furent également lues devant les ministres et tous approuveront les représentations des Etats-Unis. Ces représentations leur furent transmises par le chargé d'affaires M. Hughes. Les membres du ca-

binet allaient se disperser lorsqu'une dépêche de la presse leur apporta que M. Querido Mosen, ministre des Affaires étrangères du Mexique, avait qualifié les deux notes du gouvernement américain d'intempestives.

Les officiers du secrétariat d'Etat s'attendaient ce soir à recevoir une réponse définitive du gouvernement mexicain. C'est la seconde note du gouvernement américain que le ministre des Affaires étrangères Mosen a qualifiée de manque de modération. L'on dit qu'elle ne contient que cent cinquante mots et qu'elle brise pratiquement les négociations avec Huerta. Les officiers du secrétariat d'Etat prétendent qu'étant donné l'emprisonnement des membres du congrès et la disparition des hommes éminents de cette Chambre qui pouvaient se faire entendre, il est impossible de faire croire au monde civilisé que le groupe Huerta est capable d'établir ou de maintenir l'autorité constitutionnelle dans la république du Mexique. Ils sont aussi d'avis que les hommes nommés par Huerta ne doivent pas être traités comme des diplomates.

Il n'y a cependant encore aucune preuve que le gouvernement de Washington emploiera des mesures radicales. La Maison Blanche a avisé les chefs de la marine et de l'armée, de ne rien faire qui pourrait jeter une impression alarmante.

Quelques officiers déclarent qu'ils ne seraient pas surpris si la faillite du gouvernement Huerta à remplir les promesses faites à John Lind ne portait le gouvernement de Washington à accorder son appui aux constitutionnalistes du nord du Mexique.

On s'attend à de nombreux développements, maintenant qu'on ne reconnaît plus l'élection du 26 octobre. Il est à présumer aussi que les Etats-Unis prendront une nouvelle attitude.

On espère que les gouvernements étrangers suivront les Etats-Unis, quelque soit leur politique. Quelques-uns ont expliqué aux représentants américains qu'ils ont reconnu Huerta à la suite de l'interprétation donnée au discours de l'ambassadeur Wilson, félicitant Huerta.

Incidentement, c'est aujourd'hui que la démission de l'ambassadeur Henry Lane Wilson a pris effet.

LE NOUVEAU TARIF AMERICAIN

LES FERMIER AMERICAINS SE TROUVERAIENT FORTEMENT EMBARRASSÉS DES GRANDES FACILITÉS DU MARCHÉ CREEES PAR LA NOUVELLE LOI.

Washington, 15. — Sur la demande de M. B. F. Yoakum, ancien président du chemin de fer Frisco, le Département de l'Agriculture prépare actuellement un plan de campagne en faveur des producteurs américains.

Le gouvernement des Etats-Unis, disait hier M. Yoakum, ainsi que celui des différents Etats, ont dépensé de fortes sommes d'argent pour l'avancement de l'agriculture; mais il faut bien reconnaître que si c'est à fait de grands progrès, les facilités qu'ont les producteurs de vendre avec un grand profit leurs produits agricoles ne répondent pas aux améliorations dans la production. Il faut que les conditions dans lesquelles doit se faire la vente des produits de la terre soient aussi considérablement améliorées.

M. Yoakum a fait remarquer que tous les Etats-Unis achètent des produits américains pour environ 13 milliards de dollars par année, mais que les premiers producteurs ne reçoivent sur cette somme que 6 milliards, soit 46 pour cent. 5 milliards, ajoute-t-il, sont destinés aux dépenses de la vente et au profit des vendeurs. Les pertes encourues par la détérioration des produits, leur transport et leur séjour sur les marchés s'élèvent à 1 milliard.

Pendant la vieillesse les fonctions du corps deviennent lentes, Les laxatifs Na-Dru-Co leur donnent une aide douce, opportune et effective sans malaise ou douleur.

25c. la boîte chez votre pharmacien. 173F National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

"SALADA"

Ce THE vous arrive directement des jardins de Ceylan, avec son arôme et sa saveur incomparables.

En Paquets Cachetés de Plomb Seulement

NOIR, VERT ET MELANGE

Il était escorté par de nombreux torpilleurs et canots automobiles. Il a visité les travaux du canal de Marseille au Rhône et est revenu à Marseille.

Il est parti ensuite à Aix, en train spécial, et y est arrivé à 1 heure 50, après avoir déjeuné dans le train. A son arrivée à la gare, le maire lui a souhaité la bienvenue.

Il s'est dirigé ensuite au palais de justice, où il a reçu les autorités. Après avoir prononcé une courte allocution, il a visité l'Ecole des Arts et Métiers et est revenu à Marseille, au milieu des acclamations enthousiastes de la population.

M. Poincaré a visité la Maison de la Mutualité, et ensuite l'hôtel de ville où le maire lui a présenté la municipalité. Il s'est entretenu avec eux de la reconstruction de l'hôtel de ville. Après avoir remis trois mille francs au maire pour les pauvres de la ville, il est revenu à la préfecture. L'aviateur Garros lui a été présenté. Il a félicité de sa traversée de la Méditerranée et lui a annoncé qu'il le nommait chevalier de la Légion d'honneur.

A 7 heures 30, le conseil général et à 7 heures 45, un dîner aux mille maîtres, aux autorités civiles et militaires. L'Amiral Boué de Lapeyrière y assistait.

Anglais. — W. L. Boyle, député unioniste de Mid-Norfolk, élu aux dernières élections par 37 de majorité, a donné sa démission hier après-midi, à la suite de nombreuses pertes causées par la baisse subite des actions du port de Colne.

L'Angleterre sans nous. — Londres, 15. — Un article du Quarterly Review intitulé "Les besoins d'une Marine dans le Monde Cible" attire l'attention sur l'expansion des autres marines du monde entier et sur l'expansion de la marine anglaise qui crée une nouvelle situation.

L'auteur conteste l'opinion qu'on peut envisager les besoins maritimes uniquement par rapport avec les autres armements dans la même mer en négligeant la représentation dans les autres océans. On prétend que sous quelque angle qu'on envisage la question de la défense navale, il est évident qu'on compte sur l'appui non seulement des habitants du Royaume-Uni, mais de ceux de toutes les colonies. Quand l'Angleterre a admis notre faiblesse aux peuples anglais elle ne s'adressait pas seulement aux Anglais d'Angleterre mais aussi à ceux de Capetown, d'Aden, de Melbourne, de Sydney et de Pretoria, car ce n'est qu'avec leur coopération que l'on peut espérer que le drapeau anglais pourra remonter au haut du mat.

ET L'URGENCE!..

(Service particulier)
Londres, 15. — Il y a de bonnes raisons de croire que le ministère ne peut s'entendre au sujet des crédits de la flotte. Certains ministres ont exprimé une vigoureuse opposition à toute grosse augmentation de la marine de guerre et une entente n'a pu être faite au moment de l'ajournement de la séance du Cabinet.

Mariage Raymond-Painchaud

(De notre correspondant)
Québec, 14. — Un mariage fashionable a été célébré ce matin dans la Basilique où M. Raymond, fils de M. Charles Painchaud, a épousé Mlle Elise Painchaud, fille de M. Antoine Painchaud de la maison Garneau Limitée. MM. Painchaud et Painchaud Raymond servaient de témoins à leurs enfants. Après un voyage de noces les nouveaux mariés résideront à Montréal.

LA REFORME MUNICIPALE

Texte intégral du rapport fait par un sous-comité à l'assemblée des corps publics qui discutent comment il faudrait réformer l'administration dans le sens d'une meilleure gestion des affaires de la ville.

Le sous-comité de l'Association des Citoyens a fait le rapport suivant aux délégués des divers corps publics qui s'occupent de la réforme municipale :

Montréal, le 14 octobre 1913.

Messieurs et Messieurs, Votre comité est d'opinion que, pour la meilleure administration de la ville, il sera nécessaire d'obtenir d'autres pouvoirs de la législature afin de remédier aux défauts qui existent actuellement; mais il désire en même temps attirer votre attention sur l'amélioration très grande qui a été réalisée jusqu'ici dans l'exécution du système qui existait auparavant quand les affaires municipales étaient transigées par des comités d'échevins élus par de petits quartiers.

Le défaut principal du système actuel est le délai qui se produit dans l'exécution des plans généraux d'amélioration administrative préconisés par les commissaires. La constitution actuelle du corps échevinal, avec l'élection des échevins dans des quartiers relativement petits, favorise les intérêts locaux au détriment du développement de la ville en général. Il n'est pas nécessaire d'expliquer en détail comment la chose se produit, les raisons en sont péremptoires.

Trois méthodes distinctes de réformes ont été suggérées :

1. — L'abolition totale du corps échevinal.

2. — Répartition de l'administration civique de Montréal selon le système en vogue à Londres, la ville étant divisée en districts, les affaires locales devant être régies par le conseil ou les échevins de chaque arrondissement; les questions affectant l'ensemble de la ville, telles qu'égouts, aqueducs et artères principales de communication, devant être régies au sein d'un bureau composé d'un maire et de commissaires élus comme maintenant par l'électorat, et d'un conseil composé d'un représentant de chaque arrondissement.

3. — La conservation du corps échevinal, mais réduit en nombre, et agrandissement des districts d'où et par lesquels les échevins sont élus.

De ces trois méthodes, votre comité juge que la première n'est pas recommandable pour le moment.

Quant à la seconde, elle n'est pas recommandable pour le moment, car elle ne peut être mise en œuvre que plus tard, lorsque la ville aura atteint l'âge adulte, un projet de cette nature pourra être envisagé, votre comité croit que le temps n'est pas venu de faire ce changement si radical dans notre administration.

Votre comité recommande donc l'adoption de la troisième méthode, comme étant la seule réalisable actuellement, à savoir :

1. — Que la ville soit divisée en cinq districts électoraux, chaque district devant être représenté par trois échevins.

2. — Que les trois échevins de chaque district soient élus par tout le corps électoral de ce district.

3. — Que pour le mode de subdivision des quartiers de la ville, votre comité recommande l'adoption du projet préparé et soumis par l'Association des Citoyens (le nombre d'électeurs des différents quartiers devant être modifié d'après les dernières listes électorales de l'hôtel de ville) ce projet étant, à son avis, le plus équitable pour tous. Cette subdivision est la suivante :

DISTRICT NORD
St Denis. 12208
Abundis. 1029
Bordeaux. 992
Mont-Royal. 792
Côte des Neiges. 208
Laurier. 10498

DISTRICT SUD
Ouest. 1659
St Anne. 5183
St Gabriel. 4174
St Cuthbert. 2553
St Henri. 6975
St Paul. 910
Emard. 1773

DISTRICT EST
Delorimier. 3705
St Marie. 5589
Hochelaga. 5889
Rosemont. 492
Longue-Pointe. 1841
Papineau. 8730

DISTRICT OUEST
St Laurent. 5481
St Georges. 3452
St André. 4634
St Joseph. 4441
N. D. de Grâce. 2994

20002

DISTRICT CENTRE
St Louis. 6477
Est. 786
St Jacques. 3375
Lafontaine. 5794
St Jean-Baptiste. 5405
Duvernay. 3512
Centre. 1242

26392
4. — Que la durée du mandat du maire et des échevins soit de quatre années tel qu'il est maintenant.

5. — Que le nombre des commissaires soit porté à cinq.

6. — Que la durée du mandat des commissaires soit de quatre années à l'expiration desquelles ils seront élus en 1914, lesquels, trois mois avant l'élection des échevins en 1916, tireront au sort pour déterminer les deux des cinq commissaires qui se retireront, tout en demeurant rééligibles. Lors de l'élection en 1918 les autres trois commissaires se retireront et seront également rééligibles.

7. — Qu'en raison de la grande responsabilité qui incombe aux commissaires par la nature même de leurs fonctions, et le temps qu'ils doivent consacrer au service de la ville, leur salaire soit de \$10,000 par année.

8. — Que le salaire du maire soit de \$12,000 par année.

9. — Que le maire soit ex-officio membre du Bureau des Commissaires et qu'en cas de partie des voix, le maire ait un droit de vote prépondérant.

10. — Que les commissaires élisent leur président pour siéger dans les conditions et pour la période de temps qu'ils jugeront la plus convenable pour la transaction de leurs travaux.

11. — Trois membres au moins du Bureau des Commissaires constitueront un quorum et le vote affirmatif d'un moins trois d'entre eux sera nécessaire pour l'adoption de toute proposition, vote ou ordonnance.

Le secrétaire devra tenir un mémoire de toutes les affaires transigées par les commissaires.

Respectueusement soumis,

JAS. J. GUERIN, Président.

Après l'adoption de ce rapport il fut décidé que copie en serait envoyée au maire Lavallée, comme président du comité de législation, pour qu'il puisse en prendre connaissance et le soumettre à ses collègues.

Il fut ensuite décidé d'ajourner l'assemblée au 23 courant, afin de donner le temps aux différents délégués de soumettre ce rapport à leurs différents corps et pour permettre aux avocats de préparer les amendements nécessaires à la charte de la ville, afin que le projet approuvé par la législature, puisse être mis en vigueur pour les prochaines élections municipales.

Un voyage en auto à travers le Canada

M. Donald A. Gooch de Montréal, qui vient de terminer un voyage en auto autour du Canada, déclare que les routes de la Colombie Anglaise sont les plus belles du Canada, et il va même jusqu'à dire qu'elles sont plus belles que celles d'Espagne et de Suisse pourtant si réputées.

C'est un plaisir non seulement de rouler sur un chemin bien fait, mais encore d'avoir à admirer à tout moment des sites et des paysages qui ne se obtient en rien pour la grandeur et la pittoresque, à ceux des pays les plus réputés, sans exception la Suisse et ses pics sublimes.

M. Gooch partit seul de Montréal au mois de juin dernier et se rendit à Toronto où il passa 3 semaines. Puis il poursuivit son chemin passant par Sainte-Catherine, Hamilton, Woodstock, London, Windsor et Détroit. Après quelques jours de repos il continua par Emerson, Sarnia et il atteignit Calgary. Là il fit la rencontre de M. J. A. Yarker qui continua le voyage avec lui.

De cet endroit jusqu'à Vancouver ce fut un enchantement continu : le chemin, les paysages, tout était à souhait.

M. Gooch ne peut que recommander aux automobilistes du Canada, d'en prendre cette randonnée si intéressante.

Le jury ne s'accorde pas
Vancouver, C.A., 15. — Le jury aux assises de Westminster n'a pu venir à une entente dans le cas de Charles Dean, accusé d'avoir volé \$271,000 à la banque de Montréal de cette ville. L'accusé est défendu par Sir Charles Hibbert Tupper.

—Assurément, dit Françoise. — Comme ton père n'est pas là nous ne pouvons pas lui demander la permission, poursuivait Mme Chanteau avec un soupir.

—Oh! si papa était là, je l'obtiens, dit-elle, la permission! déclara Françoise.

—Je ne dis pas non, fit Mme Chanteau. Tu sais le prendre, petite coquette! Mais oui, il n'oserait pas nous refuser, c'est certain, ajouta-t-elle comme pour enfoncer en elle une conviction qui avait peine à entrer.

Et armée de cette pensée tranquillisante, Mme Chanteau se mit à chasser tous les petits remords qui la piquaient si fort par instants.

Depuis le retour de son mari à Bénédict, Mme Chanteau vivait dans les transes. Comme elle n'était pas femme à se composer une figure heureuse pour paraître au dehors, en lui demandant parfois chez des dames : "Vous avez l'air triste, madame Chanteau, seriez-vous souffrante?" à quoi elle répondait sans donner d'explications : "Je ne suis point malade, mais les ennuis me mangent", ce qui faisait dire au notaire Lozier toujours un peu facétieux : "Les ennuis la mangent, il faudra qu'ils aient un fameux appétit pour tout consommer".

Si son mari venait à apprendre ce qui s'était passé en son absence! Il ferait jaser.

DANS LE Monde Ouvrier

LES ACCIDENTS DE LA RUE.

On fait beaucoup de bruit, actuellement, dans les milieux ouvriers, au sujet des accidents de toutes sortes, dont sont victimes les citoyens qui passent dans les rues : accidents de tramways, accidents d'automobiles, accidents de voitures, etc.

On remarque, que c'est la classe ouvrière qui est, en somme la principale victime de ces accidents, et qu'en second lieu, ils sont trop fréquents.

On prétend que les conducteurs de véhicules n'apportent pas, dans leurs fonctions, une attention suffisante, et que les compagnies sont, aussi, en faute, parce qu'elles emploieraient, dit-on, trop de mains inexpérimentées. Il est question de convoquer une grande assemblée publique d'ouvriers, pour protester contre la fréquence des accidents, dans les rues de Montréal.

OFFICIER REMPLACÉ.

Toute une sensation a été créée, hier soir, parmi les machinistes assemblés à la salle Saint-Joseph, quand la nouvelle a été reçue des bureaux généraux, que M. Louis Beaulieu, de Montréal, organisateur général des machinistes, pour le Canada, depuis une dizaine d'années, n'a pas été élu à cette position.

En effet, une élection pour un organisateur avait été ordonnée, dans toutes les unions du Canada, il y a environ trois semaines. Deux candidats, tous deux de Montréal, étaient en présence : M. Louis Beaulieu, canadien-français, sortant de charge, et M. J. A. McClelland, ancien président du Conseil des Métiers et du Travail. La fortune a été équilibrée par M. McClelland, qui l'a emporté par une grosse majorité. Les membres canadiens-français de l'Association des machinistes regretteront beaucoup le départ de M. Beaulieu, dont le dévouement et le zèle, pour l'organisation étaient universellement appréciés.

M. J. A. McClelland prendra possession de son nouveau poste, le 1er janvier prochain.

CHEZ LES PLOMBIERS.

Une grande activité règne actuellement, dans l'union des plombiers de Montréal. Hier soir, au Temple du Travail, ce syndicat a tenu une grande assemblée à laquelle pas moins de cent-cinquante membres étaient présents. M. Machet président. Les délibérations furent tenues secrètes : néanmoins des rumeurs ont circulé que quelque chose de grave et de décisif se préparait pour les plombiers, dans un avenir très prochain. Au sortir de l'assemblée, les officiers ont déclaré qu'une assemblée générale de tous les plombiers de Montréal, unionistes et non-unionistes sera convoquée pour mardi prochain au Temple du Travail, à l'effet de délibérer au sujet d'une question de la plus haute importance pour tous les hommes du métier. On ne pense pas qu'il s'agisse d'une grève pour le moment du moins, mais peut-être d'une demande d'augmentation de salaire.

ELECTION D'OFFICIERS.

Les unions nationales de la ville de Québec continuent à renouveler leurs bureaux d'officiers.

A la dernière assemblée de l'Union Canadienne des cordonniers couseurs, No. 81, les officiers suivants ont été élus : Flavien Huot, président. Arthur Chantal, vice-président. Joseph Gagnon, secrétaire-archiviste. Delphis Roy, assistant secrétaire. Octave Parent, secrétaire financier. Louis Richard, trésorier. Onésime Boassé, secrétaire. Napoléon Bourassa, inspecteur.

Membres du comité consultatif : MM. Clovis Paré, président; L. Richard, secrétaire; D. Roy, membre du bureau.

Délégués au Conseil Central National des Métiers et du Travail : M. D. Roy, L. Richard, Napoléon Bourassa, A. Chantal, J. Côté et F. Huot.

REUNIONS POUR CE SOIR.

3ème mercredi du mois : AU TEMPLE DU TRAVAIL : —Union des cigarières.

—Union des journaliers et manoeuvres. —Union des poseurs de tuyaux. —Union des poseurs de lattes. —Conseil de district des charpentiers-menuisiers.

A LA SALLE SAINT-ONGE : —Union des tailleurs de pierre.

A LA SALLE DIONNE : —Union des cordonniers.

A LA SALLE COLONIALE : —Union des électriciens.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire les impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

LE PACIFIQUE CANADIEN

JOUR D'ACTION DE GRACE
Prix d'un billet simple de première classe
Départ 20 octobre, retour 28 octobre.
Passage simple plus un tiers.
Départ, 17, 18, 19, 20 octobre; limite de retour, 22 octobre.
Service spécial, le 20 octobre
Train de St-Jérôme à 3.30 p.m., pour Placé Viger, arrêtant aux stations intermédiaires.
De Nantel à 6.25 p.m.; Ivry 6.45 p.m., Ste-Agathe, 7 p.m.
Arrivée à Montréal, Place Viger, 9.25 p.m., wagon-salon.
De Place Viger 1.15 p.m., 18 octobre.
De Nantel 6.25 p.m., 20 octobre.
De la gare Windsor, à 8.30 p.m., le 15 oct. De la gare Windsor à 9.50 a.m., le 16 oct. Directement au quai du navire.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et autres intermédiaires. Départs, les 21 et 28 octobre.

BUREAUX DES BILLETS : 141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125 ou à l'agence Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La voie double
MONTREAL ET TORONTO

Quatre trains tous les jours.
Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'INTERNATIONAL LIMITE
Le Train le plus Rapide au Canada

Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa
8 h. matin, 8.05 soir, tous les jours.
9 h. matin, 4 h. soir, excepté le dimanche.

JOUR D'ACTION DE GRACE
Passage Simple de Première Classe
Départ 20 octobre, retour 28 octobre.
Passage simple plus un tiers.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets d'aller et retour, pour l'ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 25 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE : 122 rue Saint-Jacques, angle St-François. X-100, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 12

